

Un passager y a laissé sa vie

(page A-7)

Motards :
Une vaste offensive est déclenchée

(page A-6)

Les Fafard, une entreprise prospère

(page A-8)

Les "affaires" de SOQUIA :
SODISPRO restera fermée jusqu'à nouvel ordre
CDMV : un poste est "ouvert"

(page A-5)

Un projet réalisé avec des jeunes du Maroc

(page A-2)

130e ANNÉE
NO 13
MERCREDI
21 JUILLET 1982
4 CAHIERS
128 PAGES
50¢

le courrier
DE SAINT-HYACINTHE

Le doyen des journaux français d'amérique.

SOMMAIRE

Annonces classées D-3 à D-7
Service des Loisirs C-7
Recettes C-8
Spectacles C-6 et C-7
Sports B-1 à B-3
Télévision B-8
Avis de décès D-6
Quelques pages B-6



Quand le soleil tape...

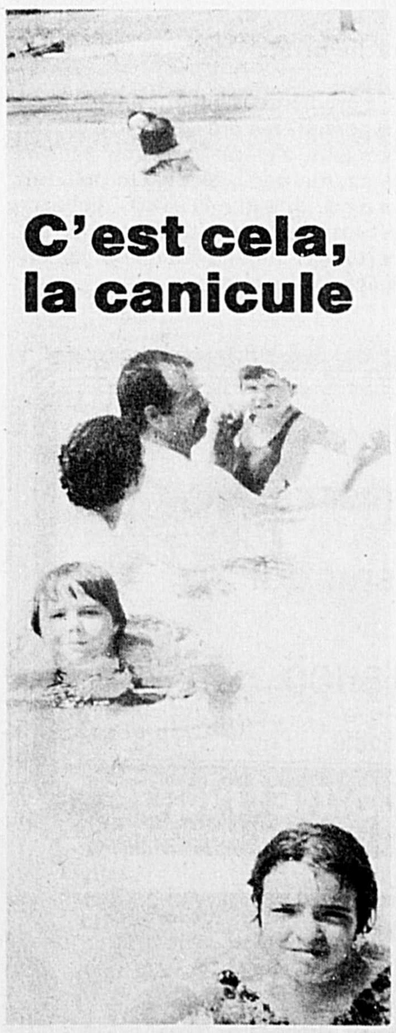
(photo-reportage page A-7)

C'est le temps de l'expo...

Tout est en voie de préparation pour les dix jours (du 23 juillet au 2 août) de l'exposition régionale de Saint-Hyacinthe. En introduisant le tarif unique (on paie à l'entrée et c'est tout, à quelques exceptions près bien précises), les responsables espèrent attirer une foule-record. Il faut dire que le programme d'activités agricoles et autres est plus qu'abondant et que celui qui veut en avoir pour son argent sera servi à souhait. (nouvelle page A-3).

(photo d'archives)





C'est cela, la canicule

Epoque de grande chaleur, dit le Petit Robert. Voilà qui s'appplique bien à la température enregistrée durant quelques jours alors que le thermomètre atteignait allégrement les 34 degrés Celsius. Une seule place où se retrouver, c'est dans l'eau d'une piscine.

À lire

Penman's : 50 mises à pied

Près du tiers des employés de Penman's viennent d'être mis à pied à Saint-Hyacinthe, ce qui ne fait qu'accroître le marasme enregistré dans l'industrie du textile. (page A-5)

Un conflit oublié qui rebondit

La fin dramatique du conflit chez Pepsi pourrait revivre alors que le syndicat vient de remporter une importante victoire au chapitre de l'unité syndicale et de la vente de l'entreprise. (page A-2)

La SODEQ au secours de la PME

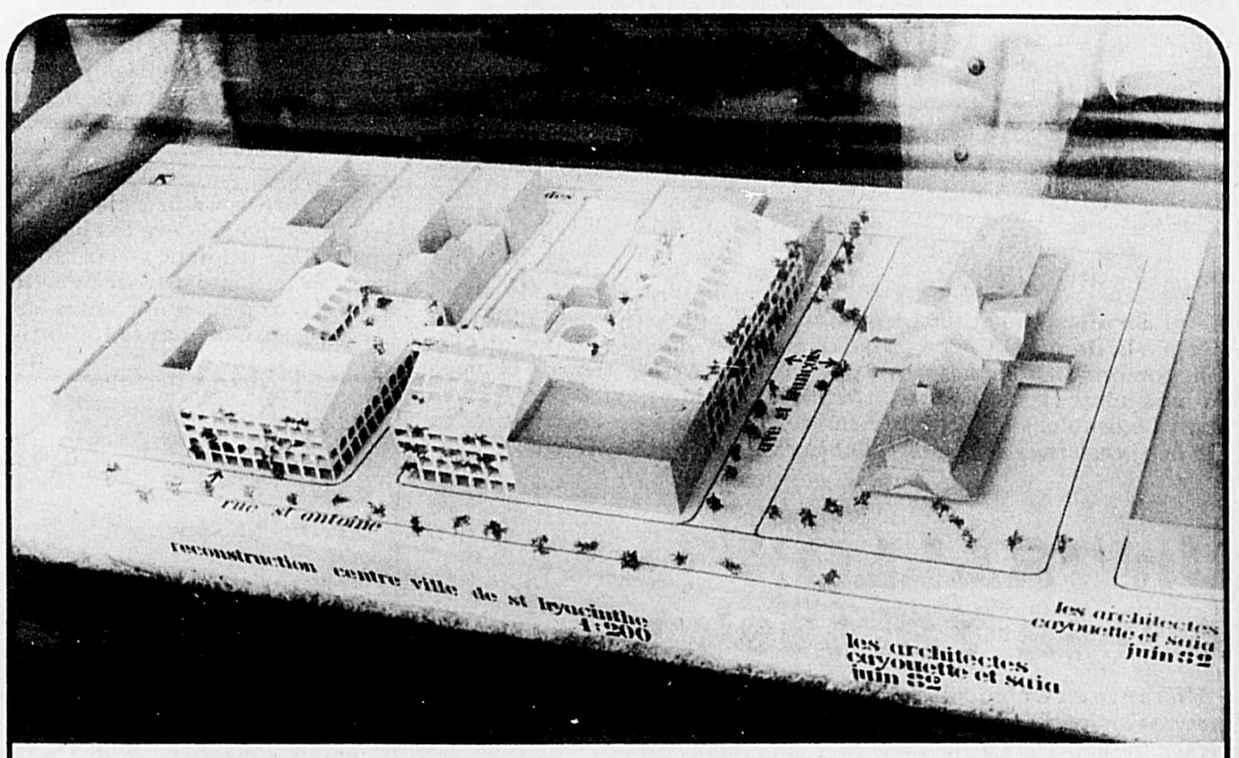
En embarquant de plein pied dans le Plan Biron, la SODEQ Richelieu entend venir au secours des PME en prêtant au taux d'intérêt de 13% l'an.(page A-8)

Régionales

S.-Denis :
Le vieux marché
Un jubilé sacerdotal bien marqué

(page A-9)





Un projet "dynamique"

Les nombreux visiteurs à la vente-trottoir ont pu admirer dans la vitrine d'un commerce le plan préparé par les architectes Cayouette et Saia en vue de la reconstruction d'une partie du centre-ville qui a été détruite par le feu il y aura bientôt un an.

Avec une entrée sur la rue Hôtel-Dieu, sur les rues Sainte-Anne et Saint-François, et un mail intérieur entre les rues Saint-Antoine et Saint-François, un tout uniforme est constitué grâce à la passerelle enjambant la rue Sainte-Anne.

Des boutiques sont prévues, des logements, mais il reste une chose fort importante à réaliser : trouver la personne ou l'entreprise qui pourra mener ce travail à terme. Et ce n'est pas chose facile par les temps qui courent. Une chose est certaine, la réalisation d'un projet du genre aurait un impact bénéfique pour tout le centre-ville.

De septembre à décembre

Saint-Hyacinthe accueillera un échange Canada-Maroc

Du 24 septembre au 2 décembre 1982, St-Hyacinthe accueillera un groupe de sept (7) jeunes canadiens et canadiennes et autant de marocains et marocaines et ce, dans le cadre d'un échange éducatif organisé par JEUNESSE CANADA MONDE.

Ce programme d'échange comporte trois aspects. D'abord, les jeunes participeront aux activités de la communuté en travaillant bénévolement à raison de 3 jours par semaines dans des organismes, sociaux, communautaires ou coopératifs.

Ensuite, les participants auront l'occasion de se familiariser avec certaines techniques audio-visuelles ainsi qu'avec des technologies douces d'énergie (énergie solaire, éolienne, etc). Ces activités occuperont deux jours par semaine. Ces deux jours seront aussi utilisés pour des visites éducatives dans la région ainsi que pour discussions de groupe portant sur le développement et les différences culturelles entre les deux pays. Enfin, les participants vivront au sein de familles de St-Hyacinthe, à raison de deux (2) par famille : (un(e) canadien(ne) et un(e) marocain(ne). Ceci afin de permettre un échange mutuel, sur la langue, la culture, la religion, les habitudes de vie, etc.

Au terme du séjour à Saint-Hyacinthe, tout le groupe ira vivre une expérience similaire dans une ville du Maroc.

Qu'est-ce au juste que Jeunesse Canada Monde ?

Jeunesse Canada Monde est un organisme à but non lucratif, subventionné par l'Agence Canadienne de Développement Internationale (A.C.D.I.) et qui parraine des échanges de jeunes entre le Canada et divers pays en développement. Jeunesse Canada Monde existe déjà depuis onze ans et organise des échanges avec une douzaine de pays d'Amérique Latine, d'Afrique et d'Asie.

Les "programmes" de Jeunesse Canada Monde sont destinés à favoriser la communication interculturelle et l'éveil des consciences au chapitre les questions sociales et économiques intéressant le Canada et le reste du Monde. Ainsi les programmes sont axés sur le développement communautaire, les services sociaux, l'agriculture, les coopératives, l'environnement et les loisirs.

Concrètement les échanges passent par la formation de petits groupes de travail comprenant un nombre égal de jeunes canadiens et de jeunes du pays d'échange et auxquels s'adjoignent deux agents de groupe; un canadien et un du pays d'échange. Le groupe travaille ainsi dans une communauté (une ville, un village ou une zone rurale) durant une période d'environ quatre mois au Canada, puis le même groupe réalise un projet similaire dans le pays d'échange et ce, durant une autre période de quatre mois.

Qui seront les participants Jeunesse Canada Monde ?

Les participants Jeunesse Canada Monde pour le programme qui aura lieu à St-Hyacinthe seront au nombre de 14, soit 7 canadiens et 7 marocains.

Les canadiens proviennent de toutes les régions du Canada et la majorité d'entre eux sont francophones ou bilingues. Ils sont âgés de 18 à 20 ans. Certains sont des étudiants qui ont décidé d'interrompre leurs études pour participer à ce projet tandis que d'autres ont déjà une petite expérience du marché du travail.

Le groupe marocain pour sa part est légèrement plus âgé, que les canadiens (ils ont entre 20 et 25 ans). Tous sont des animateurs de Maisons de Jeunes au Maroc. Le programme va leur permettre, en plus de faire l'apprentissage d'une nouvelle culture, de se familiariser avec les techniques audio-visuelles utilisées dans l'animation sociale et d'échange avec les animateurs de St-Hyacinthe.

Le choix de St-Hyacinthe

Après une petite tournée de la province, c'est la ville de St-Hyacinthe et la ville de St-Jérôme qui ont été retenues pour accueillir le nouveau programme avec le Maroc.

Et ce, pour plusieurs raisons. St-Hyacinthe est une ville quasi exclusivement francophones et très représentative des villes du Québec. De plus elle est située à bonne distance de Montréal et de Québec et dispose sur place de toutes les ressources nécessaires pour la réalisation de ce projet: groupes communautaires, ressources audio-visuelles, familles intéressées à des échanges inter-culturelles, centre de loisirs, etc...

Déjà le programme est en cours d'élaboration et toutes les personnes contactées se sont montrées très intéressées par le projet, ce qui est déjà une garantie de succès..

Si des groupes ou des personnes désirent plus d'information sur le projet Jeunesse Canada Monde, ils peuvent communiquer avec Bernard Foucher, Agent-de Groupe au numéro de téléphone 774-3855.

Jeunesse Canada-Monde cherche des familles d'accueil à Saint-Hyacinthe

Jeunesse Canada-Monde, un organisme à but non lucratif et préoccupé par les questions de développement, recherche de familles d'accueil disposées à recevoir deux participants ou participantes -une canadienne et une marocaine - pour la période allant du 24 septembre au 30 octobre 1982, avec possibilité de prolongation jusqu'au 2 décembre 1982, soit pour une période de 5 ou 9 semaines.

Les participantes seront âgées de 18 à 20 ans pour les canadiennes et de 20 à 25 ans pour les marocaines. Ces dernières sont des animateurs de maisons de Jeunes de la région de Rabat au Maroc. Ils travailleront bénévolement dans les secteurs du développement communautaire et social à Saint-Hyacinthe et s'initieront aux techniques audio-visuelles.

Si vous voulez participer à cette expérience inter-culturelle en permettant à ces jeunes de vivre une vie de famille, vous n'avez qu'à communiquer avec Bernard Foucher, agent de groupe, au numéro de téléphone suivant : 774-3855.

Pour aider à défrayer les frais d'hébergement, Jeunesse Canada-Monde offrira 45,00$ par semaine par participante.

Une manche à la CSN

Le dossier Pepsi rebondit

Par Alain Rodier

On a peut-être fermé trop rapidement le dossier Pepsi !

Alors qu'un peu tout le monde considérait l'affaire comme définitivement classée, une décision du commissaire du Travail Charles Devlin vient de relancer le débat.

Dans sa décision rendue le 28 juin dernier, le commissaire Devlin donne raison à l'Association des travailleurs de boissons gazeuses (CSN) qui avait présenté une requête en transmission de droits et obligations à l'endroit de la Société Maska St-Laurent, l'entreprise de distribution des produits Pepsi dans la région de Saint-Hyacinthe.

Après quelques tentatives infructueuses, des tentatives échelonnées sur plus de trois ans, l'Association qui représente les employés syndiqués de l'ex-compagnie Breuvages Lucien Larivée Ltée vient donc de remporter une première manche dans sa bataille pour forcer la compagnie Maska St-Laurent à reprendre à son emploi les "gars de Pepsi".

A la CSN, on a évidemment accueilli la nouvelle comme une bouffée d'air frais, d'autant plus qu'une présente requête avait été repoussée par le commissaire du Travail, il y a deux ans.

Une précision importante toutefois, la requête vise seulement les employés affectés à la distribution et ne couvre pas ceux qui étaient préposés à l'embouteillage pour la bonne raison que cette dernière opération est maintenant effectuée à l'usine de Granby.

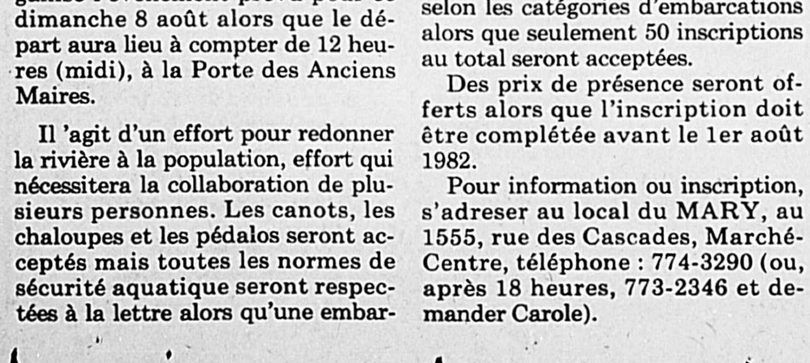
Les travailleurs de Breuvages Lucien Larivée avaient résolu l'an dernier de poursuivre la bataille sur le plan juridique et la CSN a bien l'intention d'utiliser tous les recours à sa disposition, entre autres ceux prévus par la loi anti-scab, de dire le conseiller syndical Bill Sunstrum.

La compagnie avait une période de dix jours pour faire appel de la décision du commissaire et, lundi dernier, à la CSN, on ignorait toujours si l'entreprise avait effectivement résolu de se prévaloir de ce recours.

Chose certaine, de préciser le conseiller syndical, le conflit de Pepsi (amorcé en juillet 1978) est loin d'être fini : la stratégie de la CSN devrait être arrêêtée au cours des prochaines semaines, d'ici le début de septembre assurément.

Et même si la majorité des gens avaient oublié le dossier Pepsi, c'est loin d'être le cas des employés de la distribution de l'ex-compagnie Breuvages Lucien Larivée. "Même si les gars ont trouvé des emplois ailleurs, plusieurs d'entre eux seraient fortement intéressés à reprendre leur ancien travail" de conclure Bill Sunstrum.

On peut donc s'attendre à ce que le dossier défraie à nouveau la chronique au cours de l'automne.



Jeudi dernier, une autre promotion du Courrier, avec le théâtre d'été de la Dame de Coeur a permis au journal de distribuer un certain nombre de billets gratuits pour des représentations de la pièce au programme à cet endroit. L'expérience aidant, et Dame Nature étant favorable, c'est à l'extérieur des bureaux que s'est formée la file des personnes désireuses d'obtenir leur passe gratuite.

Un "RALLO" sur la Yamaska

Un rallye en embarcation sera tenue le dimanche 8 août à Saint-Hyacinthe et portera le nom évocateur de "RALLO".

C'est le Mouvement d'assainissement de la rivière Yamaska qui organise l'événement prévu pour ce dimanche 8 août alors que le départ aura lieu à compter de 12 heures (midi), à la Porte des Anciens Maires.

Il 'agit d'un effort pour redonner la rivière à la population, effort qui nécessitera la collaboration de plusieurs personnes. Les canots, les chaloupes et les pédalos seront acceptés mais toutes les normes de sécurité aquatique seront respectées à la lettre alors qu'une embarcation de la GRC sera sur place pour veiller au grain.

Des épreuves diverses (selon les catégories d'embarcation) se dérouleront dont certaines à caractère éducatif, d'autres de divertissement (comme la chasse au trésor), selon les catégories d'embarcations alors que seulement 50 inscriptions au total seront acceptées.

Des prix de présence seront offerts alors que l'inscription doit être complétée avant le 1er août 1982.

Pour information ou inscription, s'adreser au local du MARY, au 1555, rue des Cascades, Marché-Centre, téléphone : 774-3290 (ou, après 18 heures, 773-2346 et demander Carole).

Date du tirage :
16 juillet 1982

PROVINCIAL

5149555	500 000$
149555	50 000$
49555	1 000$
9555	100$
555	25$
55	10$

MINI-LOTO

731275	50 000$
31275	5 000$
1275	250$
275	50$
75	5$

LOTO-PERFECTA 6/36

4-5-19-26-33-34
Le complémentaire : 2

MISE-TÔT

1-4-6-31

LOTO-PERFECTA 6/49

Date du tirage :
17 juillet 1982

8-20-21-25-31-41
Le complémentaire : 33

DÉPOSITAIRE
Validez chez nous
7 jours
de 9 heures à 22 heures
TABAGIE SOLEIL INC.
2265, boul. Casavant

RUMEURS DE MA VILLE

Aussi bien vous prévenir d'avance, la bougresse en a gros sur son vieux coeur cette semaine. Les âmes sensibles seraient donc bien avisées de passer à une autre rubrique. Ah, vous croyez que c'est la canicule qui pèse sur le système de la vieille ? Vous n'y êtes pas du tout : la vieille en a vu bien d'autres, compte tenu de son âge vénérable. Ce qu'elle ne gobe plus du tout par contre, c'est cette fâcheuse tendance qu'ont certains à dilapider l'eau du robinet pour assouvir la soif de leur précieuse pelouse. Pas que la vieille en ait contre les espaces verts : son credo écologique est bien connu. Ce qu'elle n'apprécie guère cependant, c'est qu'on se foute royalement de la législation municipale qui fixe des règles bien précises à l'arrosage.

* * *

Les appels à la modération du maire Rhéaume trouvent bien peu d'écho dans certains milieux... et pas les moindres. Paraît-il qu'au Séminaire, entre autres, on ne regarde pas à la dépense quand il s'agit de redonner de la couleur à la pelouse. C'est ce qu'a pu constater un des collègues de la vieille, en plein milieu de la semaine dernière. Pourtant, le règlement municipal stipule bien qu'il est interdit d'arroser, en tout temps, du lundi au vendredi inclusivement. Bien sûr, il y a toujours moyen d'obtenir un permis dans le cas d'une nouvelle pelouse. Mais, renseignements pris à l'hôtel de ville, on n'a pas délivré de tel permis au Séminaire. Le maire a annoncé qu'on décernerait enfin des amendes aux contrevenants : il serait peut-être temps d'aller faire un tour dans ce secteur.

* * *

Canicule ou pas, ce n'est vraiment pas le temps de "se lancer le corps à la dépense" pour avoir une pelouse qui fasse l'envie de son voisin. Surtout quand on pense à la note qui découlera de tous ces investissements, une note qu'on devra commencer à défrayer avant longtemps et qui risque d'occasionner de mauvaises surprises aux contribuables. Heureusement, le précieux liquide qui sort du robinet a repris depuis quelque temps du poil de la bête (si on peut s'exprimer ainsi). Le fameux système d'ozonation commence à rapporter des dividendes (dans certains coins, précisons) et on sera bientôt débarrassé, paraît-il, de l'odeur et du goût si caractéristiques à l'eau "potable" de Saint-Hyacinthe. Restera maintenant à se défaire des produits chimiques et autres qu'on déverse allègrement dans cette "pôvre" Yamaska. Et là, la bataille risque d'être longue, foi de bougresse.

* * *

Une autre bataille qui est toujours à recommencer, c'est celle qui concerne la sécurité automobile et les comportements pour le moins bizarres de certains énergumènes qui ont un volant entre les mains. Et à ce chapitre, la ronchonneuse a été témoin de toute une "performance", lundi dernier, en début d'après-midi. Un monsieur d'un certain âge (moins certain que celui de la vieille) et qui doit avoir une longue expérience de la conduite automobile a décidé tout bonnement d'immobiliser son véhicule en haut de la rue Sainte-Anne (coin Girouard)... pour permettre à sa dame d'aller à la caisse populaire, en se foutant de celui qui le suivait. Cette galanterie accomplie, notre "héros" est allé stationner son véhicule au coin de cette même intersection. Pour ce coup d'éclat magistral, la vieille a décidé de ressortir des boules à mites son fabuleux Prix du Mérite (autrefois appelé Prix Nono) et d'en gratifier ce débrouillard. Il y a vraiment des coups de pied au... qui se perdent !

* * *

Mais la signataire de cette charmante rubrique s'en voudrait de vous quitter sans divulger au moins une bonne nouvelle. Non, non, la vieille n'a toujours pas l'intention de prendre de vacances et ses détracteurs devront en faire leur deuil. Non, cette bonne nouvelle, c'est que l'année 1982-83 s'annonce drôlement plus intéressante que la précédente pour les établissements hospitaliers de la région. Québec aurait décidé de restreindre ses appétits et de ranger (du moins pour l'instant) son grand couperet qui sabre allègrement dans les dépenses. Vous savez, ces fameuses compressions budgétaires qui se sont traduites par l'abolition de plusieurs postes, l'an dernier, à Honoré-Mercier. Paraît que le scénario devrait être passablement différent cette année. C'est vrai par contre que les employés du secteur public vont "y goûter". Enfin, on fouille le dossier et on vous en recause !

La canicule provoque une mini-tornade

La chaleur étouffante enregistrée au cours de la dernière fin de semaine était propice aux manifestations spéciales de la nature, comme les tornades. Juillet est la période au cours de laquelle ce phénomène se produit le plus volontiers, avec des orages électriques violents.

Dans la nuit de dimanche à lundi, la région aurait été soumise à une mini-tornade provoquée par la vague de chaleur et le tracé de celle-ci pouvait être facilement identifié entre Saint-Thomas et Sainte-Rosalie. D'ailleurs, sur le terrain de l'exposition agricole, les préparatifs ont subit certains contre-temps alors que les vents violents ont arraché littéralement certaines tentes.

Fort heureusement, aucun dégât important n'a été enregistré et tout le monde s'en est sorti avec plus de peur que perte réelle. On pourrait presque dire que la saison de l'expo est arrivée car c'est souvent durant cette période de l'été que le phénomène est enregistré.

Dr Luc Tétreault • Dr Marielle Tousignant • Dr Robert Théroux
– OPTOMÉTRISTES –
Ouvert le samedi
de
9h00 à 13h00
1525 Saint-Antoine, Saint-Hyacinthe 773-5555
Clinique optométrique de Saint-Hyacinthe

NOUS ASSURONS
• propriétaire • locataire
• maison à revenus
• automobile
• commerce • industrie
• feu • vol • responsabilité
1705, rue Girouard Ouest
(coin Sainte-Anne), suite 101
Saint-Hyacinthe, Québec, J2S 3A2
Tél.: 773-2567
Beloeil: 467-5815
GAGNON & AUGUSTIN INC. ASSURANCES
Louis Augustin, pres
COURTIERS I.A.R.D
• Etablie depuis 1944

le courrier DE SAINT-HYACINTHE

Marc Cusson
OPTOMÉTRISTE
Examen de la vue
Verres de contact
Rééducation visuelle
1530, rue des Cascades
Saint-Hyacinthe
Tél.: 773-8118

L'expo régionale 1982

Manèges et spectacles sont gratuits mais le prix d'entrée passe à 5,00$

par P-H Frenière

Tel que mentionné dans le Courrier de la semaine dernière, le prix d'admission à l'exposition agricole régionale passe, cette année, à 5,00$ pour les adultes (14 ans et plus) et à 3,00$ pour les enfants de moins de 13 ans.

Cette augmentation qui pourrait, à première vue, en surprendre quelques-uns, comporte cependant des conditions qui rendent le tarif des plus avantageux.

En effet, cette modification entraînera une économie substantielle aux familles qui se rendront à l'expo puisque le prix d'admission sur le terrain permettra aux enfants et aux adultes d'assister sans frais à tous les spectacles (y compris le bingo), et de s'amuser gratuitement dans les jeux mécaniques et les manèges et ce, en tout temps et autant de fois qu'ils le désirent !

Et la formule risque de plaire même à ceux qui ne sont pas particulièrement "friands" des jeux mécaniques et des tours de manège puisqu'ils n'auront rien à débourser pour assister au très populaire spectacle des Hell's Drivers, ou encore aux tires de chevaux lourds et de camions 4X4; au super gala de lutte; ou aux différents spectacles (jongleurs, chiens savants, équilibristes, etc.) qui seront présentés du 23 juillet au 2 août.

En plus, l'entrée au bingo, de même que le coût des cartes pour les tours réguliers, sont compris dans le prix d'admission sur le terrain.

Il faut dire que cette formule du tarif unique, implantée pour la première fois à Saint-Hyacinthe, a déjà fait ses preuves puisqu'elle a été expérimentée à l'exposition provinciale de Québec, ainsi que dans les plus importantes expositions américaines.

A l'heure de Cendrillon

Autre innovation à l'édition 1982 de l'exposition agricole, on réduira quelque peu le nombre d'heures d'opération des jeux mécaniques et de la musique.

En effet, les résidents du secteur Sacré-Coeur, qui se plaignent annuellement de l'heure tardive à laquelle prennent fin les activités sur le terrain, auront trouvé une oreille attentive, cette année, puisque les dirigeants de la Société d'agriculture ont décidé que le brouhaha cesserait à minuit !

Ainsi, les jeux mécaniques seront en opération à tous les jours, de midi à minuit, et les hauts-parleurs des différents bars devraient également se taire à 24 heures. On laissera cependant aux amateurs de l'expo-bar une petite heure pour terminer leurs consommations...

Mais cela représente une nette amélioration puisque par les années passées, il n'était pas rare que certaines activités (concours de tracteurs, manèges, musique, etc.) se poursuivent jusqu'à 2 heures du matin.

Il faut cependant ajouter que l'exposition ouvrira ses portes au public à partir de 8 heures le matin afin de permettre aux visiteurs d'assister aux jugements d'animaux. Quant aux pavillons abritant des kiosques, ils seront accessibles de midi à minuit.

Signalons également que le casino (qui fait un retour cette année) sera en opération tous les jours, de 13 heures à 1 heure du matin, et qu'en plus des douze tables de black jack, les fervents retrouveront deux roues de fortune.

C'est donc à une exposition agricole peut-être un peu écourtée mais fort bien remplie que tous sont conviés; un événement qui attirera encore cette année des milliers de visiteurs.



Bonne nouvelle pour les amateurs de manèges, ils pourront s'étourdir à satiété puisqu'il ne leur en coûtera rien cette année pour s'adonner à leur passion... si toutefois ils ont acquitté le prix d'entrée qui est de 5,00$ pour les adultes (14 ans et plus) et de 3,00$ pour les enfants de 13 ans et moins. Signalons que les bébés qui ne marchent pas encore seront admis gratuitement à l'exposition qui se déroulera, rappelons-le, du 23 juillet au 2 août. (Photo d'archives)

Quelques statistiques sur l'exposition agricole de Saint-Hyacinthe 1982

Machinerie agricole
- 54 exposants

Commerce et industrie
250 locataires

Artisans
35 exposants

Horticulture
24 exposants

Fruits et légumes
10 exposants

Miel
6 exposants

Érable
11 exposants

Arts domestiques
158 exposants

Grandes cultures
25 exposants

Chevaux
- Percheron 41
- Clydesdale 46
- Belge 92
- Canadiens 51
- Chevaux Arabe-Morgan 36
- Chevaux routiers 11

Poney 52

Bovins laitiers
- Ayrshire 96
- Holstein 208
- Canadien 42
- Jersey 23

Bovins de boucherie
- Charolais 26
- Simmental 53
- Aberdeen Angus 42
- Hereford 57
- Bouvillons 12

Porcs 43

Moutons 108

Volailles
- Dindes et oies 15
- Canards 26
- Poules (standard) 111
- Cochons 75
- Poules (fantaisie) 115
- Pigeons 67
- Faisans 23
- Perdrix 3
- Paons 12
- Lapins 150

Nouveau à l'expo

Tout un pavillon pour les artisans

Cette année, à l'exposition régionale, tous les artisans seront regroupés sous un même toit.

En effet, considérant la forte demande de location d'espace, tout un pavillon a été réservé et aménagé pour ces derniers.

C'est dire qu'environ 35 artisans offriront dans un même lieu leurs produits; des exposants d'articles en céramique, d'émaux sur cuivre, de broderie et tissage, de marionnettes et même des artisans s'adonnant à l'hydro-culture et à la taxidermie.

Les visiteurs pourront admirer ou encore se procurer des objets réalisés par des artisans de tous les coins du Québec et ce, dans les domaines les plus variés.

Selon les organisateurs de l'exposition, cette innovation répondra certainement aux attentes des visiteurs qui d'ailleurs en avaient fait la suggestion lors d'une étude réalisée par une firme spécialisée l'année dernière.

Le ministère de l'Energie à l'exposition agricole

Le stand du ministère de l'Energie et des Ressources du Québec, portant sur l'isolation des maisons, sera présent à l'exposition agricole de Saint-Hyacinthe, du 23 juillet au 2 août.

Pour répondre aux questions de la population concernant l'isolation des maisons, les programmes d'aide et les économies d'énergie dans la vie de tous les jours, trois agents de renseignements seront sur place; soit Carl Allard, François Tremblay et François Claveau.

Les visiteurs pourront se procurer, au stand, divers documents tels que le "Guide pratique de l'isolation des maisons", "Les programmes d'aide aux économies d'énergie", "Le chauffage au bois", "L'éclairage", "La cuisinière", "L'automobile", etc...

À compter de
$7400
seulement
4 Lemans 81
Démonstrateurs en inventaire avec une garantie 1 an ou 20,000 kilomètres
Dépêchez-vous.
Couleur: 2 gris, 1 brun, 1 maron

Petite voiture ÉCONOMIQUE neuve 1982 ACADIAN
44 milles au gallon
6,4 litres au 100 km
Combine Route/Ville Selon le guide de consommation Canada
à partir de
$5995.00

Plan de protection GM
36 mois ou 60,000 km
GRATUIT
sur certains modèles en inventaire
Spécial sur tous nos modèles neufs 81-82 en inventaire

ACME PONTIAC-BUICK INC
3000 rue Dessaulles, Saint-Hyacinthe Tél.: 774-5301

PLACEMENTS RECOMMANDÉS

OBLIGATIONS DIVERSES 17%
Intérêt semi-annuel Terme trois et cinq ans

PLACEMENTS GARANTIS 16½% - 17%
Intérêt annuel semi-annuel composé
Termes: un à cinq ans disponibles

Institutions Membres de la Société d'Assurance Dépôts du Canada et Inscrites à la Régie de l'Assurance Dépôts du Québec

AUSSI
Commandes de Bourse Exécutées aux Conditions Régulières

FAIRE FRUCTIFIER SES ÉPARGNES C'EST PRÉPARER SON AVENIR.
Il n'est pas nécessaire d'avoir une somme importante pour commencer à se constituer un portefeuille, si modeste que soient vos débuts, si vous économisez avec régularité, vous acquerrez l'aisance en moins de temps que vous ne croyez. Profitez de notre longue expérience.

RENÉ DESJARDINS HÉLÈNE VIENS
1600 ouest, rue Girouard, Saint-Hyacinthe 774-5316-17
Représentants de
GRENIER RUEL ET CIE INC., fondée en 1946
Membres de l'Association Canadienne des Courtiers en Valeurs et de la Bourse de Montréal

éditorial

Une situation inacceptable

Il y a quelques années à peine, bien des gens ont applaudi à la mise sur pied de la Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires mieux connue sous la contraction de SOQUIA. C'est qu'ils croyaient qu'une action énergique dans ce secteur capital ne pourrait qu'être bénéfique dans l'ensemble de l'évolution économique du Québec. Mais ils se trompaient lourdement et aujourd'hui, ils déchantent et rapidement.

C'est que cette société para-étatique est tout simplement devenue le "bras séculier" du bureau du ministre de l'Agriculture du Québec, avec tout ce que cela comporte de dérèglements pour ne pas dire de règlements de comptes.

L'action de cette société ne peut laisser les Maskoutains indifférents car elle est impliquée directement dans trois entreprises majeures qui, aussi curieux que cela puisse paraître, ont connu diverses mésaventures depuis l'entrée en jeu de SOQUIA.

Il a déjà été souligné à quel point il est difficile de percer la muraille qui entoure cette société où seul le pdg est habilité à parler et à donner des renseignements officiels sur des questions aussi différentes que l'insémination artificielle et la production de lactosérum.

Maintenant, il est temps de s'interroger sérieusement sur le rôle de cette société et surtout sur le mode "discrétionnaire" qu'elle préconise dans ses opérations.

SOQUIA est l'une des nombreuses régies mises en place par le gouvernement actuel pour s'assurer un contrôle sur l'ensemble de la vie des Québécois sans pour autant être tenu d'en répondre devant l'Assemblée nationale. Pour se convaincre de la validité de cette approche, il suffit de lire quelques-unes des réponses apportées aux questions de l'opposition lorsqu'il est question d'organismes du genre. C'est du patinage de fantaisie.

Au fond, que vient faire précisément SOQUIA dans des entreprises comme le CIAQ et le CDMV ? Sa présence se justifie à peine dans Sodispro encore que là, l'ensemble de l'opération qui aura coûté des millions aux contribuables québécois, est mis en péril par la volonté de tout contrôler manifestée par SOQUIA. Si au moins l'efficaité administrative constituait un acquis, ce serait un moindre mal, mais rien ne prouve qu'il en est ainsi. Tout ce qui est sûr, c'est qu'une fois bien en place, il y a des têtes qui tombent ou qui sont menacées. Et cette menace, tous les indices visant à l'identifier convergent vers le bureau du ministre Garon; comme s'il téléguidait les décisions de cette société.

Il est possible que certaines personnes en place doivent être remplacées mais la façon de procéder actuelle donne plus l'image d'une avidité de pouvoir sans limite que de la recherche d'une saine gestion.

L'anonymat qui caractérise toute cette action, est malsain au plus haut point. Et le rôle réel d'un organisme comme SOQUIA doit être connu de sorte que ses actions soient conséquentes. Et là où elle joue un rôle de suppléance (déjà !), qu'elle cède la place à d'autres. De toute façon, les contribuables en ont plein le dos des organismes gouvernementaux qui se comportent comme les bourdons de la ruche et qui ne réussissent qu'à semer la pagaille.

SOQUIA, une société nécessaire ou un caprice dangereux ? Une réponse doit être donnée le plus voite possible.

Pierre Bornais

COMMENTAIRES

Le ciel à rabais

En fin de semaine dernière, sous un chaud soleil de plomb, un groupe d'individus peu orthodoxes sillonnait la rue Des Cascades.

Crânes partiellement rasés et vêtus de tuniques aux couleurs voyantes, ils ne pouvaient faire autrement que d'attirer l'attention, sinon la curiosité des centaines de personnes qui s'étaient rendues à la vente-trottoir.

C'étaient bien sûr les disciples de Hare Krishna qui venaient faire du recrutement pour peupler leur secte. Extrêmement polis et affables, ils proposaient leur marchandise céleste à qui voulait bien les entendre – parfois sous les regards perplexes de quelques évangélistes qui avaient installé un kiosque, là, sur le trottoir. S'ils n'avaient attiré qu'un seul volontaire, l'un ou l'autre groupe, cela aurait justifié le déplacement.

Depuis quelques années, l'on ne peut assister à une manifestation publique sans risquer d'être sollicité pour un produit pour lequel on avait pas l'habitude de marchander : la religion.

Avant les années 70, la situation était claire. A peu près tout le monde était catholique mais pratiquait avec plus ou moins de ferveur (selon le cas). Mais la profusion des religions importées qui suivit, a fait élargir le marché. Elles se vendaient au même rythme (les religions) que les tuniques indiennes, l'encens au jasmin ou les tam-tam exotiques. D'abord plutôt monolithique, le courant s'est fragmenté, au cours des ans, en une mosaïque de tendances, de couleurs et de spécificités. Pour tous les goûts, quoi !

Avec ou sans mantra, avec ou sans dogme, avec ou sans rigueur, mais presque toujours avec une contribution financière...

Il n'est pas question ici de remettre en cause la valeur des diverses croyances religieuses de ces groupes mais bien de questionner les méthodes d'approche qu'ils emploient pour susciter les adhésions et les moyens qu'ils prennent pour les entretenir.

Et la chose est à ce point sérieuse que la revue officielle de la Sûreté du Québec a présenté récemment un dossier sur la question, dossier qui a été repris par les média montréalais et qui a d'ailleurs provoqué un certain remous.

On y apprend entre autres que, selon une étude américaine, les gens qui adhèrent aux différentes sectes se recrutent généralement au sein de la population dite "normale".

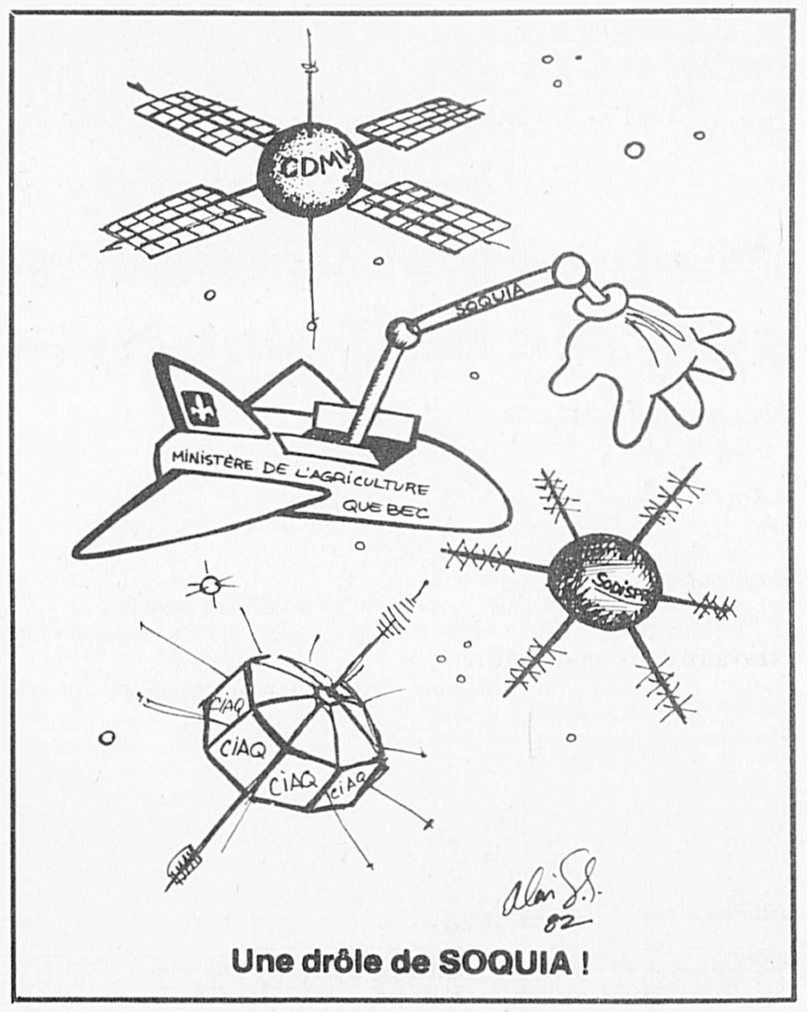
Cette constatation vient en contradiction avec la croyance populaire voulant que ces hurluberlus soient le plus souvent des "drogués", des marginaux ou des psycopathes.

En revanche, les personnes les plus vulnérables sont sans contredit celles qui traversent une période de transition ou qui éprouvent des difficultés financières ou émotives. Choses assez courantes par les temps qui courent...

Le réconfort (souvent artificiel) que leur proposent les recruteurs, et la facile résignation au maître absolu, consituent donc une attraction importante pour les âmes en peine ou pour des individus "normaux" vivant une période d'instabilité.

Ce genre de personnes, on devait quand même en rencontrer un peu à la vente-trottoir...

Paul-Henri Frenière



Une drôle de SOQUIA !

lettres OUVERTES

D'autres témoignages !

Monsieur,

Je tenais à vous féliciter pour les prix que votre journal a remportés lors du dernier congrès des hebdos. Entre autres, votre premier prix pour la langue française, catégorie Louis-Francoeur, indique le souci constant des artisans du journal envers la langue française.

Je m'en réjouis fortement et vous réitère ainsi qu'à votre grande équipe notre plus grande disponibilité en matière d'assistance linguistique : une consultation en provenance du Courrier de Saint-Hyacinthe reçoit toujours une attention immédiate.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Alain Morand,
agent d'information

Monsieur,

C'est avec joie que j'ai appris que Le Courrier de Saint-Hyacinthe avait été choisi l' Hebdo de l'année".

Je suis depuis longtemps un maskoutain fier de sa ville et de sa région. Le Courrier de Saint-Hyacinthe, que je lis chaque semaine, est un reflet fidèle et une cheville importante de cette vie maskoutaine et régionale.

Permettez-moi de vous féliciter monsieur Bornais ainsi que tous les artisans de ce journal bien à nous.

Encore une fois bravo ! à tout le monde et longue vie au Courrier.

Un maskoutain fier
Roger Fontaine
2395, rue Cartier, app. 2
Saint-Hyacinthe
J2S 7H3

Cher monsieur,

Nous avons été heureux d'apprendre que vous étiez un lauréat du Palmarès des concours 1981, dévoilé le 19 juin 1982 lors du 50e Congrès de l'Association des Éditeurs de la presse hebdomadaire régionale francophone.

Nous espérons que cet heureux événement vous apportera satisfaction et qu'il nous permettra de travailler de nouveau en collaboration.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous manifestez à "Socio-Presse" et vous prions d'agréer, cher monsieur, nos salutations distinguées.

Le directeur des communications,
Jean Lenoir

Monsieur,

Permettez-moi, en mon nom personnel et au nom de toute l'équipe de L.D. Publicité, de vous féliciter pour les honneurs qui vous ont été rendus lors de la 50e réunion annuelle des Hebdos Régionaux.
Par la qualité du contenu de ses pages, Le Courrier de Saint-Hyacinthe se mérite bien la mention d'honneur de l'Hebdo de l'année au Québec.

Félicitations à tout votre personnel,
Encore longue vie au "Courrier" !
Bien à vous,
Lucie Duhamel
L.D. Publicité Enr.

Le budget MacEachen

Il contient beaucoup de bonnes suggestions mais aussi de grandes failles. Les bonnes suggestions : on veut faire réaliser par l'ensemble de la population que lorsque le gouvernement actuel avait des déficits entre 10$ milliards et 15$ milliards par année avec du nouvel argent, on vivait bien au-dessus de nos moyens.

Résultats : les prix de vente de maisons, fermes, commerces, industries, etc.., quadruplèrent et même quintuplèrent, c'était la spirale inflationniste. Aujourd'hui, en 1982, combien ne sont pas en mesure de réaliser ce que le budget leur demande de sacrifices ? Parce que pris avec des paiements trop élevés et des intérêts élevés qui, selon moi, devraient baisser de 3 à 4% sans subventions, car les subventions des gouvernements contribuent à hausser les dettes ou à faire payer par la population un fardeau souvent trop lourd.

Le budget fera sans doute réaliser par la population que le déficit prévu dépasse le montant des intérêt à payer sur la dette, soit 17$ milliards sur un déficit de 19,6$ milliards pour une dette de 100$ milliards, le déficit égalant 0,3379 des revenus.

Le budget devrait faire réaliser que chacun doit se serrer la ceinture dans la mesure du possible. Être prudent en affaire et être le plus productif possible. Demander moins et donner plus, en commençant par les mieux nantis qui doivent donner l'exemple. Gouvernements et population devront comprendre que celui qui gagne 100 000$ par an demande 10 fois plus à l'économie moribonde que celui qui gagne 10 000$ (100 000$ x 6% = 6 000$ et 10 000$ x 6% = 600$). Le nier est faire preuve de mauvaise foi.

Dont, qu'on se le dise, finies les folies, soyons francs et honnêtes. Ça ne réparera pas tous les pots cassés mais ça pourrait exempter d'en casser d'autres.

Bien à vous,
Laurent Brodeur,
Saint-Damase
C.C. Journal de Montréal

le courrier
DE SAINT-HYACINTHE

FONDÉ EN 1853

Hebdomadaire imprimé et publié à Saint-Hyacinthe le mercredi matin de chaque semaine par **La Cie d'Imprimerie et de Comptabilité de Saint-Hyacinthe Ltée,** sise au 655 de la rue Sainte-Anne, à Saint-Hyacinthe, C.P. 340, J2S 5G4.

Atelier syndique

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec (c) 239971

Abonnement: Camelot: 50¢ la semaine - 25$ par année.
Poste: Au Canada 50$ par année
aux États-Unis 50$ par année

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 0418

Toute reproduction des annonces ou informations est interdite.

Président: Denis Chartier
Directeur et rédacteur en chef: Pierre Bornais

Journalistes: Marielle Raîche, Louise Lamothe, Alain Rodier
Paul-Henri Frenière, J.-Marie Fontaine (sport)
Louis Norris (sp. sports)

Collaborateurs: Juliette Lassonde (recettes)
Gabriel Meunier (Acton Vale)
Anita D. Paquette Saint-Césaire (469-2841)
Rougemont - Marieville

Photographe: Raymond Bélanger
Directeur de la publicité: Réal Brodeur
Publicitaires: Paul Paradis, Norbert St-Martin, Gérard Leblanc
Graphiste: Guillaume Bédard
Directeur du tirage: Luc Sylvestre

N.D.L.R.:

Le Courrier publie avec plaisir les opinions de ses lecteurs sur des sujets d'intérêt général, en accordant cependant une attention spéciale aux questions locales et régionales. Chaque lettre doit être signée de la main de son auteur qui en assume alors l'entière responsabilité. L'auteur doit aussi donner les informations relatives à son nom au complet, adresse et numéro de téléphone afin de faciliter toute communication si nécessaire. Le Courrier se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible. Faire parvenir toute correspondance à: Lettres ouvertes, C.P. 340, Saint-Hyacinthe, J2S 5G4.

Sodispro

Guerre de clans ou problèmes financiers ?

Par Alain Rodier

La fermeture en catastrophe de l'usine Sodispro serait attribuable en grande partie à une véritable guerre de clans qui opposerait la Société québécoise d'initiatives agro-alimentaire et le groupe hollandais CCF, tous deux partenaires à parts égales de l'entreprise de Saint-Hyacinthe.

Bien plus, au moment de fermer ses portes, il y a trois semaines, la compagnie connaissait de sérieuses difficultés financières, enregistrant des déficits hebdomadaires dépassant le cap des 100 000$.

La situation est à ce point sérieuse que la Banque Nationale, qui est impliquée dans l'aventure Sodispro depuis les tous débuts, a désigné ces jours derniers un fiduciaire qui est dans la boîte depuis au moins une semaine.

Tel est du moins le portrait de la situation qu'ont tracé pour Le Courrier deux informateurs bien au courant du dossier Sodispro. Impossible toutefois de faire confirmer (ou infirmer) l'histoire du côté de la compagnie pour la bonne raison qu'on ne retourne toujours pas les appels aux journalistes indiscrets.

De la bisbille

Selon les divers témoignages recueillis auprès de ces sources généralement bien informées, une chose paraît sûre, c'est que la bisbille est bien installée entre les deux groupes impliqués dans l'entreprise.

A tel point, nous a juré un de ces informateurs, que lors de la dernière séance du conseil d'administration de la compagnie, les représentants de la firme hollandaise auraient tout bonnement quitté la salle des délibérations et seraient promptement rentrés chez eux. A l'heure actuelle, il n'y aurait plus de représentant de CCF à l'intérieur de la boîte.

Toute cette querelle tournerait autour de la prise de contrôle de Sodispro : aucun des deux partenaires n'étant majoritaire dans l'entreprise, les frictions se seraient multipliées depuis de longues semaines déjà et on tenterait présentement d'en arriver à un compromis. Et, toujours selon ce même informateur, on peut parier que SOQUIA va tenter de "prendre le contrôle" de la boîte.

Ce n'est d'ailleurs pas la première histoire bizarre à entourer cette question du contrôle de Sodispro puisque, au cours de l'hiver dernier, les quatre promoteurs initiaux du projet s'étaient départis de leurs intérêts dans l'affaire. A l'époque, on avait même murmuré qu'ils avaient été l'objet de "certaines pressions" pour se retirer du dossier et que SOQUIA aurait bien aimé détenir la majorité des actions.

Problèmes financiers

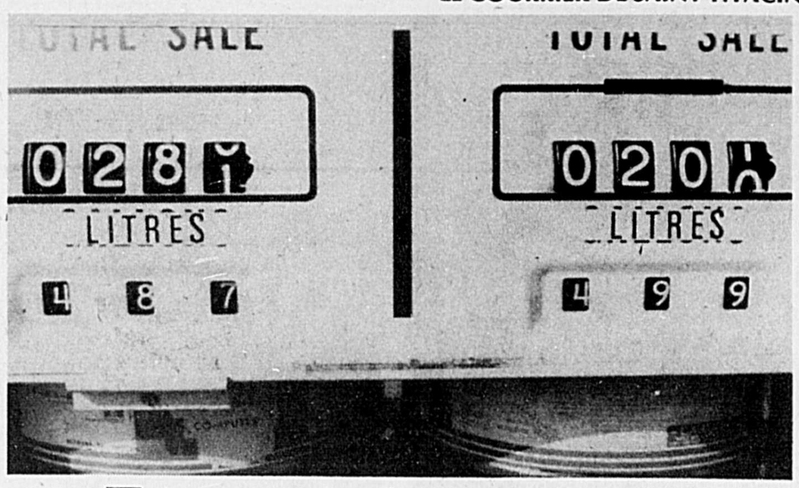
Là ne s'arrêtent pas les problèmes de la compagnie puisque Sodispro serait présentement en sérieuses difficultés financières et encaisserait, à chaque semaine des déficits avoisinant les 100 000$.

La raison de ces déficits colossaux ? Les coûts de production seraient tout bonnement trop élevés pour le prix que Sodispro peut retirer de la vente de ses produits. Une source digne de foi précise même que ces coûts de production atteindraient le double du prix de vente.

Et pourtant, lors du lancement du projet, on faisait grand état du brillant avenir qui attendait cette usine unique au monde où l'on produit des protéines (lactose) avec du petit-lait. On parlait même de contrat de plusieurs années avec le Japon ou la Corée.

Le projet aura nécessité des investissements de plus de 25 millions $, dont une bonne partie provenait des deux paliers de gouvernement. Et aujourd'hui, la soixantaine d'employés de l'usine attendent qu'on les rappelle au travail.

Pendant ce temps, chez Sodispro, on n'a toujours aucun commentaire à faire, semble-t-il, sur la situation financière de l'entreprise.



En avant la hausse !

Depuis quelques années, le système interne des pompes à essence est souvent mis à nu pour apporter des hausses dans les prix de l'essence. La dernière en date, au début de juillet, fait en sorte que les Québécois sont ceux qui paient leur essence le plus cher en Amérique du Nord... et encore chanceux que notre bon gouvernement fédéral verse de larges subsides aux compagnies car le Québec serait l'endroit sur la terre où ce précieux liquide est le plus dispendieux. Et surtout, n'oubliez pas de dire merci !

C.D.M.V.

Directeur demandé

Par A.R.

Le Centre de distribution de médicaments vétérinaires de Saint-Hyacinthe, toujours amputé de son président et directeur général, est présentement à la recherche d'un directeur administratif.

Et il semble bien que seule la terminologie ait changé puisque le candidat retenu aura des "fonctions analogues" à celles remplies auparavant par le président du CDMV, le Dr Jacques Durand, qui est toujours sous le coup d'une suspension.

Telle est du moins la précision fournie par M. Pierre Denault, du groupe Ger-Inter, qui assume la direction intérimaire du Centre.

L'offre d'emploi aurait été acheminée à tous les médecins vétérinaires du Québec et les personnes intéressées au poste ont jusqu'au 23 juillet pour faire parvenir leur candidature.

Si on se fie aux propos de M. Denault, on ne peut pas parler de création d'un nouveau poste puisque ce directeur administratif aura à peu près les mêmes responsabilités que le président (ou ancien président ?) du CDMV "même si certaines choses ne sont pas définies", lance le mandataire de SOQUIA.

Quant au statut du Dr Durand, il est toujours l'objet d'une suspension, a précisé le représentant de la firme Ger-Inter tout en concluant qu'on aurait peut-être plus de détails en s'adressant au directeur général de SOQUIA, M. Terrence Griffin. Pas de chance, une fois de plus, on n'a pu rejoindre M. Griffin.

Entretemps, l'enquête sur l'administration du Centre du boulevard Choquette se poursuit toujours et c'est l'Unité des crimes économiques de la Sûreté du Québec qui s'active dans le dossier. Un histoire à suivre assurément !

Penmans à l'heure des mises à pied

Par A.R.

Décidément, la situation est loin d'être rose dans l'industrie du textile au Québec.

Après les difficultés sans nom rencontrées par certaines entreprises, après l'introduction du travail partagé dans un bon nombre d'autres compagnies, c'est maintenant au tour de la firme Penmans (division de Dominion Textile) à entrer dans la ronde des mises à pied.

Depuis vendredi dernier, l'entreprise de Saint-Hyacinthe, qui avait jusqu'ici traversé sans trop de problème la présente crise économique et qui comptait aux alentours de 150 travailleurs, s'est départi de près du tiers de ses employés syndiqués.

Selon les dires d'un porte-parole de la compagnie, c'est près de 45 employés qui auraient ainsi été mis à pied pour une période de temps indéterminée.

La raison de cette vague massive de mises à pied, elle est bien simple : tout comme dans le reste de l'industrie, les commandes se font moins nombreuses chez Penmans et on n'a pas eu d'autre choix que de "remercier" temporairement ces dizaines de travailleurs... le temps que s'amorce la reprise.

Bien malin cependant qui pourrait prédire le retour au travail de tout ce monde : "on aurait bien aimé préciser cela à nos employés", a expliqué le représentant patronal. Ne reste plus qu'à toucher du bois en espérant que la reprise ne se fasse pas trop attendre.

Malgré le "non" des autorités municipales

Les parcs-écoles demeurent une priorité pour la C.S.S.H.

par Louise Lamothe

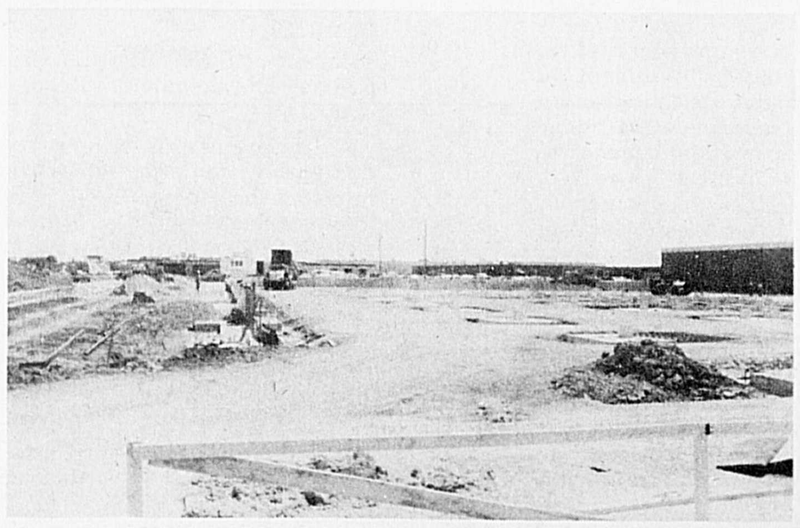
Malgré le refus presque unanime des autorités municipales de Saint-Hyacinthe de dégager un surplus de 8 000$ pour la réalisation de travaux dans quatre différents parcs-écoles de la ville, l'aménagement des cours d'école demeure toujours une priorité pour la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe.

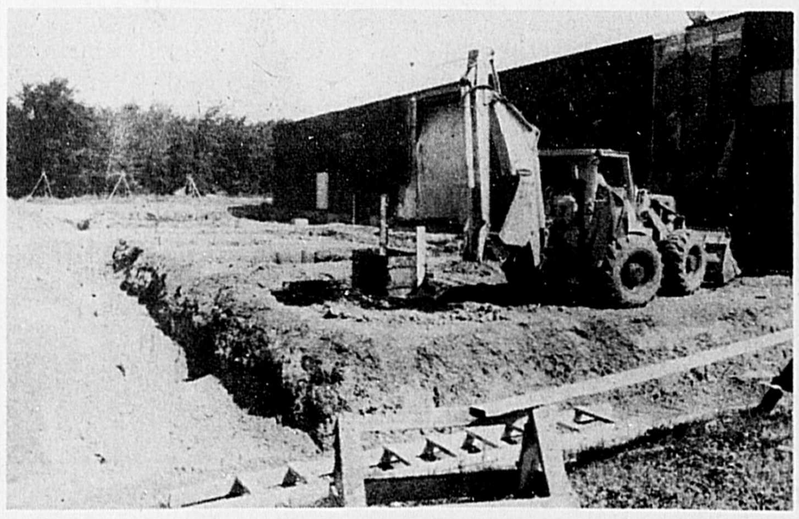
Bien que les édiles municipaux n'aient pas cru bon de délier encore une fois le cordon de la bourse, le responsable de ce dossier à la commission scolaire locale, M. Yvan Aubé, a déclaré que la commission avait beaucoup trop investi d'argent au cours des dernières années pour abandonner la partie aussi facilement.

Alors que la position du conseil municipal semble inébranlable dans ce dossier, M. Aubé entrevoit une reprise des discussions au cours des prochaines semaines, soit au retour de vacances des principaux intéressés.

Initialement, la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe et les autorités municipales avaient signé une entente, la commission défrayant le coût des matériaux et la ville fournissant main-d'oeuvre et machinerie. Le refus de la ville de verser la somme de 8 000$ vient quelque peu contrecarrer les projets en cour aux écoles Bois-Joli, Saint-Sacrement, Douville et Larocque, les nombreux parents bénévoles attendant patiemment que les travaux de drainage et de nivelage soient terminés pour concevoir le parc-école et y installer les différents appareils requis.

A la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, on demeure confiant que les choses s'arrangeront avec le temps mais il est encore trop tôt pour savoir comment on en viendra à un règlement dans ce dossier. De part et d'autre, on réévalue la situation avant que les membres du comité conjoint d'aménagement se rencontrent à nouveau, vers la fin du mois de juillet. Lors de la dernière séance du conseil de ville, M. Fabien Cordeau a démontré son mécontement face à la décision de la ville de refuser de verser la somme de 8 000$ et a donné sa démission à titre de membre du comité conjoint d'aménagement. Devant le refus de M. Cordeau de participer à nouveau aux travaux du comité, le maire Clément Rhéaume a décidé de prendre la relève en compagnie de MM. Bruno Bergeron, urbaniste à la ville, Julien Riendeau, responsable des travaux publics, Roger Deslisle, directeur des services éducatifs à la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe et Yvan Aubé, conseiller pédagogique en éducation physique et responsable de ce dossier à la commission.





Des agrandissements...

C'est la période annuelle des vacances de la construction et si bien des secteurs semblent fonctionner au ralenti, Saint-Hyacinthe peut compter sur deux projets d'agrandissement d'entreprises en cours. Il s'agit d'une part de la Kimberly-Clark qui s'agrandit pour accroître sa production et installer une technologie de pointe, le tout pour environ 14 millions $ et de l'Imprimerie Chartier où la troisième étape d'agrandissement vient d'être lancée alors que les détails complets devraient être divulgués sous peu.

Saint-Pie :

Garantie de prêt de 250 000$ à la compagnie R.A. Lajoie Ltée

La Société de développement industriel du Québec vient de garantir un prêt de 250 000$ à la Banque Nationale du Canada pour la Compagnie R.A. Lajoie Ltée, ce qui permet de protéger 60 emplois.

L'aide financière a été consentie dans le cadre du programme d'aide à la PME qui s'adresse aux entreprises manufacturières qui, bien que gérées adéquatement et de rentabilité normale, connaissent des difficultés temporaires en raison de la conjoncture économique actuelle et qui désirent obtenir un prêt pour l'amélioration de leur fonds de roulement.

En vertu de ce programme d'urgence, le gouvernement du Québec garantit les deux tiers du montant du prêt et s'engage à payer, pendant deux ans, les trois quarts de l'intérêt au-dessus de 10% jusqu'à un taux d'intérêt maximal de 25%.

R.A. Lajoie Ltée fut fondée en 1928. Achetée d'une entreprise de Toronto en 1980 par Agrimach Inc., elle est cogérée depuis 1981. Deux nouveaux produits, le Rotomix et le Purinject ont été ajoutés en 1982 aux nombreux équipements de ferme déjà fabriqués par la compagnie. Ces produits de qualité s'adressent tout spécialement aux fermes d'envergure.

Un coup de pouce

La Société canadienne d'hypothèques et de logement vient d'accepter de garantir un prêt hypothécaire de 142 413$ à la Coopérative d'habitation Maskou pour l'achat et la restauration de quatre unités de logements pour familles à revenus faibles ou moyens, un projet situé sur la rue Lafontaine, à Saint-Hyacinthe.

En plus de la garantie hypothécaire, la S.C.H.L. a octroyé un prêt subvention de 15 000$ pour la remise en état de quatre unités de trois chambres à coucher.

A noter aussi qu'en vertu des dispositions de la Loi nationale sur l'habitation relatives aux organismes sans but lucratif, la Société accordera une subvention annuelle totalisant 22 338$, ce qui équivaut à un financement hypothécaire à 2% d'intérêt.

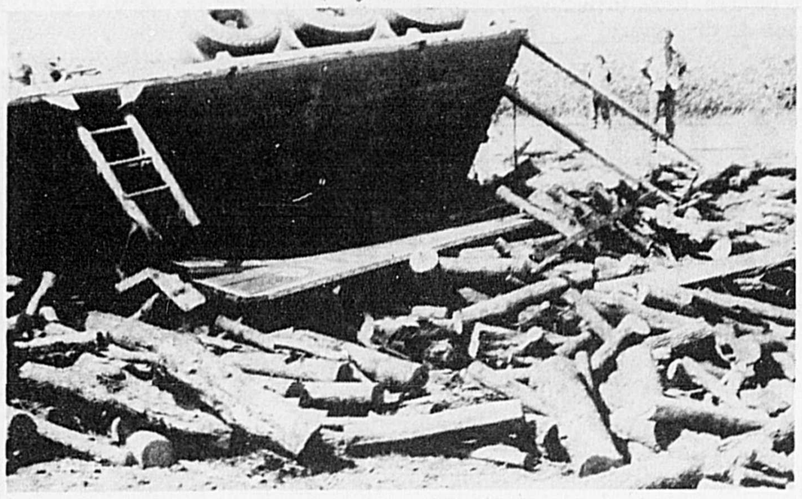
Cette subvention permettra, dans un premier temps, à l'organisme de maintenir les loyers du projet à un niveau correspondant au loyer le plus du marché dans ce secteur. Deuxièmement, les locataires, qui se voient obligés de consacrer plus de 25% de leurs revenus pour leur loyer, recevront une aide additionnelle, en autant que celle-ci soit suffisante, lit-on dans le communiqué émis par la S.C.H.L.



justice
ET FAITS DIVERS







Il meurt écrasé sous son camion

par P-H F

Un lourd camion chargé de billots de bois, qui se dirigeait sur l'autoroute 20, à la hauteur de La Présentation, a soudainement quitté la chaussée pour se retrouver à la renverse, causant la mort de l'un de ses occupants.

L'accident est survenu lundi dernier, vers 13 heures 30, à environ un kilomètre avant la sortie 123, direction Est.

Selon le rapport de la Sûreté du Québec, le véhicule aurait d'abord circulé quelque peu sur l'accotement, puis sur le terre-plein, et dans cette situation de déséquilibre (étant donné le lourd chargement), se serait tout simplement renversé, fauchant au passage un panneau d'identification.

Une personne est décédée dans cet accident et il s'agit du passager, Réal Boislard, âgé de 25 ans, domicilié à Norbertville, dans le comté d'Arthabaska.

C'est son frère Denis, âgé de 20 ans, qui conduisait le mastodonte, et il a subi de sévères blessures.

On ne connaît pas encore les raisons exactes de cette perte de contrôle du véhicule.

Près de 60 arrestations

Vaste offensive des policiers chez les motards de la région

par Paul-Henri Frenière

Les policiers ont mené la vie dure aux motards de la région, ces derniers jours, effectuant de nombreuses perquisitions de drogues et procédant à près d'une soixantaine d'arrestations au sein d'un club organisé et de son entourage.

L'offensive a débuté avec l'interrogatoire de certains motards qui avaient été arrêtés pour fins de vérification, au cours des dernières semaines.

Les informations recueillies ont d'abord conduit l'ERAM-DJ (Equipe régionale, Alcools et Moralité, Drogues et Jeux) dans le 4e Rang de Saint-Hugues, le 9 juillet dernier, où deux personnes (un homme et une femme) ont été appréhendées en rapport avec la possession et la culture du cannabis. Environ une livre de marchandise a été saisie.

La même journée, les policiers se sont rendus chez un résident de la rue Lussier, à Sainte-Rosalie, et ont procédé à l'arrestation de quatre individus qui se trouvaient en possession de stupéfiants. On y cultivait également de "l'herbe" et de plus, les policiers ont saisi une certaine quantité de haschisch.

Trois jours plus tard, soit le 12 juillet, deux autres personnes ont été mises sous arrêt relativement à des accusations similaires. Elles demeuraient sur la rue de La Bruère, à Saint-Hyacinthe, et détenaient de la cocaïne et des plants de cannabis.

Au cours des heures qui suivirent, on arrêta un individu résidant à Saint-Denis-sur-Richelieu qui pratiquait également cette culture un peu spéciale.

Le grand coup !

Avec cette série d'arrestations comme toile de fond, l'ERAM-DJ s'apprêtait à donner "le grand coup", en quelque sorte, en effectuant pas moins d'une dizaine de perquisitions simultanées chez des motards de Saint-Barnabé, Saint-Jude, Saint-Hyacinthe et enfin Drummondville.

L'opération s'est déroulée le 13 juillet, au matin, et près d'une quarantaine de policiers y furent impliqués. Le contingent était formé des corps policiers municipaux de Saint-Hyacinthe et de Sorel, des postes de la Sûreté du Québec de Saint-Hyacinthe, de Granby et de Drummondville, ainsi que de l'unité de Saint-Hyacinthe de la GRC.

Une dizaine de personnes, dont certains membres du club de motards "les Zbeers" et des amis de ces derniers ont été arrêtées pour interrogatoire tandis que 6 d'entre eux ont écopé d'une accusation de possession de drogue.

Les policiers ont par ailleurs saisi une certaine quantité de haschisch et de cocaïne. Deux bracelets cloutés, considérés comme des armes offensives, ont également été perquisitionnés par les agents.

Parmi les personnes arrêtées, on retrouvait un mineur et quatre femmes dont l'une était recherchée par la GRC en rapport avec une histoire de stupéfiants.

Et des danseuses

Et la ronde des arrestations ne s'est pas terminée là !

En effet, le filon qu'avait découvert l'ERAM-DJ devait se poursuivre par une descente à l'établissement "Le Palais Bleu", situé dans le secteur Douville, à l'occasion de laquelle pas moins de 11 personnes furent appréhendées, dont 8 danseuses qui logeaient dans les chambres attenantes au club.

On a également arrêté une autre danseuse qui possédait des stupéfiants en vue de trafic et un danseur qui était déjà recherché par la police.

Enfin, un client de l'établissement fut mis sous arrêt pour un mandat qui datait de 1979 et qui avait été émis par la police de la CUM.

Chose qui n'a pas manqué de surprendre tout le monde, la descente s'est déroulée au beau milieu de l'après-midi, le 15 juillet dernier, au moment où vraiment personne ne pouvait s'attendre à une telle visite.

On a perquisitionné également un film pornographique qui n'était pas visé par la censure.

Tout un autobus

Finalement, vendredi soir dernier, c'était au tour de l'hôtel Bellerive, à Saint-Charles-sur-Richelieu, de recevoir la visite des policiers.

Il faut croire que l'on s'attendait à tout un coup de filet puisqu'on avait nolisé un autobus pour embarquer tout le monde.

On était pas loin du compte puisqu'une trentaine d'individus furent arrêtés, dont 17 mineurs.

De plus, 9 personnes ont été surprises en possessions de stupéfiants, comprenant trois membres du club des Zbeers.

On a également appréhendé deux mineurs qui travaillaient à l'établissement.

Signalons que deux personnes ont été accusées d'avoir entravé le travail des policiers, soit un autre membre des Zbeers et le propriétaire de l'hôtel.

Encore une fois, différents corps policiers participaient à l'opération.

C'est donc une véritable guerre de tranchées que livre actuellement la police aux motards; guerre qui aura éventuellement des répercussions sur tout le marché de la drogue qui a présentement cours dans la région.

Nouvelles brèves

par P-H F

Par ici les "minounes"

Les automobilistes qui conduisent des véhicules "pas très en ordre", ont de fortes chances de se faire accoster par les policiers ces jours-ci. En effet, depuis lundi dernier, les patrouilleurs des deux corps de police (Sûretés du Québec et municipale) ont déclenché la fameuse "Oprération Minoune" qui vise à enlever de la circulation les automobiles qui, pour une raison ou pour une autre, ne sont pas jugées sécuritaires. Déjà, depuis quelque temps, plusieurs avis de 48 heures ont été distribués mais c'est vraiment durant cette semaine que l'opération prendra toute son ampleur. Les personnes ainsi interceptées se voient obligées de faire réparer leurs véhicules si elles veulent reprendre la route.

Un bingo interrompu

Les amateurs de bingo du camping Sainte-Madeleine n'ont pas eu le loisir de terminer leurs parties, vendredi soir dernier, puisque l'équipe régionale Alcools et Moralité, Drogues et Jeux (l'ERAM-DJ) de Saint-Hyacinthe s'est amenée pour confisquer boules et boulier, cartes et jetons, et tout le tralala. Apparemment, les organisateurs du bingo avaient depuis longtemps demandé leur permis... mais n'avaient pas attendu de le recevoir pour débuter leurs activités.

Stationne ou stationne pas ?

Les "nouveautés" du Code de la sécurité routière continuent à créer certains problèmes de compréhension pour les automobilistes et même pour les policiers qui ont à l'appliquer. Ainsi en est-il des règles de stationnement qui doivent être respectées face aux Encans de la ferme, sur la Martineau, longeant l'autoroute 20. De nombreux automobilistes ont eu la surprise de recevoir par la poste (c'est la nouvelle manière maintenant) un joli billet de contravention de 25$ pour avoir stationné leur véhicule à un endroit prohibé alors qu'ils se croyaient dans leur droit. En fait, les personnes garaient leurs véhicules là où s'arrêtent les panneaux d'interdiction et pensaient ainsi ne pas contrevenir à la loi. Mais (et c'est ici que même certains policiers de la SQ se sont fourvoyés) le nouveau code interdit également le stationnement "aux endroits où le dépassement est prohibé", ce qui est effectivement le cas sur la rue Martineau. Une directive remise en début de semaine à tous les patrouilleurs de la SQ devrait faire en sorte que les règles soient maintenant les mêmes pour tout le monde...

La police à l'expo

Encore une fois cette année, le Service de protection publique aura son kiosque à l'exposition régionale de Saint-Hyacinthe et s'il n'en tient qu'à l'inspecteur Jean-Claude Patenaude, sa vocation sera beaucoup plus "informative" que par les années passées. Il sera possible, en effet, d'y obtenir des dépliants traitant de la sécurité et l'on pourra poser des questions aux policiers présents. Une suite logique aux "Portes ouvertes" que l'on a tenues en juin dernier.

Il écope de douze mois pour un amour illicite

par Paul-Henri Frenière

La conclusion d'une douloureuse histoire de moeurs fut entendue la semaine dernière au Palais de Justice de Saint-Hyacinthe alors que le juge Michel Dumaine a condamné Renaud Bisson à purger douze mois de prison pour avoir entretenu des relations illicites avec un adolescent âgé de 13 ans.

En fait, l'individu était accusé de grossière indécence envers le jeune garçon et cette situation avait duré pratiquement toute l'année 1981.

L'histoire avait débuté à l'automne 1980, au moment où Renaud Bisson, actuellement âgé de 36 ans, venait de subir des ennuis matrimoniaux. Il était alors entraîneur d'une équipe de baseball et c'est par ce billais qu'il a connu la victime dont nous tairons l'identité, comme le stipule la loi dans de pareils cas.

Bisson s'était d'abord lié d'amitié avec le père de la victime, si bien que ce dernier l'invita à demeurer chez lui, voyant la détresse que les problèmes de coeur lui causaient, étant maintenant séparé de sa femme.

Compte tenu de l'exiguïté du logis, on avait aménagé un petit lit dans la chambre de l'adolescent pour accommoder Bisson...

Les premières avances

Selon le témoignage rendu par la vicime, il appert que les avances de Bisson commencèrent en février 1981.

D'abord réservées et épisodiques, les approches de l'homme envers le garçon se firent de plus en plus pressantes, à tel point qu'à un certain moment, elles atteignaient une fréquence presque quotidienne.

Il faut dire que le père de la victime effectuait un travail de nuit, ce qui facilitait en quelque sorte les rapports illicites. En outre, l'épouse de ce dernier étant décédée, le couple pouvait donner libre cours à ses ébats sans riquer d'être dérangé.

Le pot aux roses

Au début de cette relation, l'adolescent avait d'abord refusé ce qu'on lui proposait mais avec l'insistance de Bisson (et les cadeaux qu'il lui offrait) il fut vite conquis. Si bien qu'il en vint à éprouver une réelle affection pour celui qui s'occupait si bien de lui...

Mais le pot aux roses devait être découvert en février 1982, quand le comportement même de la victime devint suspect aux yeux de son entourage scolaire. Il fut donc référé au directeur de la Protection de la Jeunesse et l'enquête policière s'ensuivit.

Lorsqu'il a rendu sa sentence, le juge a spécifié qu'il voulait expressément réprouver de genre de comportement d'un adulte envers un enfant, et ce, indépendamment du sexe des parties en cause. Ce n'était donc pas l'homosexualité comme tel que l'on voulait condamner par une peine d'emprisonnement, mais bien la pédophilie sous toutes ses formes.



LE PERSONNEL DU PERKO Café-Restaurant

455, rue Hôtel-Dieu, Saint-Hyacinthe

est fier d'avoir participé au succès de la Vente Trottoir et vous invite à venir constater qu'au Perko, c'est différent ! De gauche à droite : Ginette, Sylvie, France, Grégoire, Liette, Michel, Lise, Pierrette, Marielle. N'apparaissent pas sur la photo : Christine et Ruth.

actualité
EN PHOTOS...

Une foule sous un soleil de plomb

Tous les organisateurs d'événements extérieurs font des voeux secrets pour obtenir une belle température. Mais est-il possible d'être exaucé au point que cela puisse devenir un inconvénient ? Difficile diront certains et à preuve, le succès remporté par la vente-trottoir du centre-ville de Saint-Hyacinthe alors que la canicule s'était mise de la partie.

Il faut quand même admettre que le soleil de plomb qui a été de rigueur durant les quatre journées de l'événement ne facilitaient pas toujours les choses pour ceux et celles qui devaient subir les assauts des rayons torrides du soleil.

Mais il faut savoir reconnaître que cette température estivale ajoute un petit quelque chose de supplémentaire.

Au chapitre de la participation, cette vente-trottoir fut un autre succès avec tout ce monde qui avait pris possession de la rue. Un succès qui ne se dément pas depuis que la formule a été mise de l'avant.

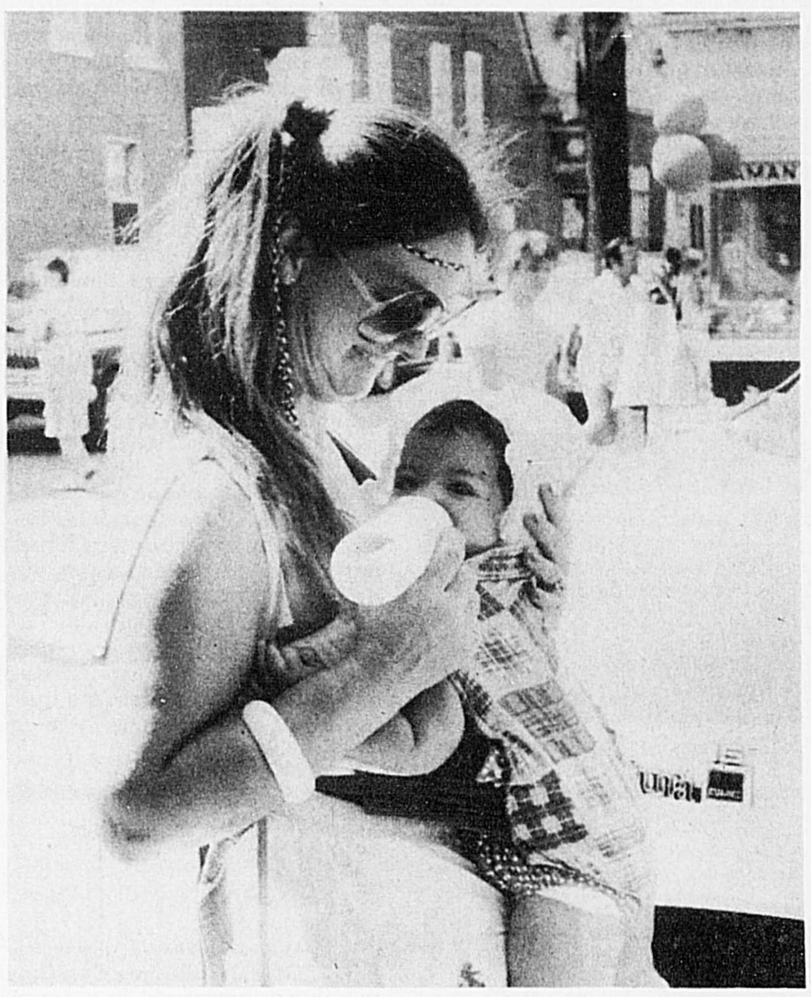
Ces journées construites autour du thème des "belles d'autrefois" ont connu leurs gagnants alors qu'un jury spécial a été appelé à se prononcer. Et c'est ainsi que le premier prix a été accordé à Coupons Jacqueline pour la décoration extérieure, les costumes d'époque de fabrication maison et les macarons offerts. Un deuxième prix est allé à Vendôme et Yolise pour le respect du thème et l'exposition tandis que le troisième prix était remis au restaurant Perko pour les costumes d'époque.



Un moment de répit...



La foule en marche...



même pour les plus jeunes !



Les employés de Coupons Jacqueline entourent Mme Brodeur, la propriétaire, et M. P.-A. Hamel, président de la Plaza.



Le deuxième prix présenté par M. Hamel à Vendôme et Yolise (à M. et Mme Bernatchez)



Le troisième au restaurant Perko.

Age d'Or S.-Hyacinthe

Le club de l'Age d'Or Saint-Hyacinthe annonce à ses membres et à la population qu'il n'y aura aucune activité les samedis 24 et 31 juillet à cause de la tenue de l'exposition agricole de Saint-Hyacinthe.

Toutefois, les soirées dansantes reprendront le 7 août. Le club organise deux voyages au cours du mois d'août, à Old Orchard et à l'exposition de Québec. Les personnes, intéressées à participer à ces voyages, doivent composer le 773-0714.

LE BON CHOIX POUR VENDRE OU ACHETER

Les annonces classées

773-6028

BINGO
EN PRIX $10 000.
LUNDI 26 JUILLET 20h00
ARENA TERRAIN D'EXPOSITION DE ST-HYACINTHE
Admission: $5.00
donne droit à 15 TOURS DE $300.
Et à la journée complète sur le terrain de l'Exposition et à tous les manèges gratuitement.
TOURS SPECIAUX
Ce BINGO est dirigé par
M. BINGO
PAUL L'ABBEE
AMUSEMENTS POPULAIRE P.L. INC.
Au profit de l'exposition de St-Hyacinthe

Nous acceptons tous les chèques personnels
AUX HABITS
SYLVAIN CLOUTIER
2285, boul. Casavant Carrefour Honoré-Mercier à 2 pas de Canadian Tire
LA SUPER VENTE se continue
Choix de Safari lavable 35% de réduction
Grand choix de souliers commençant à $24.00
Choix d'habits Laine et polyester Grandeur 0 à 68 35% de réduction
Habits Boutique pour jeunes hommes Laine et polyester 3 mcx $129.00
Beau choix de pantalon Grandeur 0 à 68 $16.95
2 tailleurs sur place
retouche faite immédiatement

finance
EN BREF


Placement W
Walwyn Stodgell Cochran Murray Limitée
RENSEIGNEZ-VOUS, APPELEZ MARC GLADU
774-6273, 774-4184, Beloeil 467-7773
1255, rue Girouard ouest, Saint-Hyacinthe
Appel à frais virés ©

Les Bâtiments Fafard entreprennent une véritable carrière internationale

par PB

Connue jusqu'à tout récemment sous un autre nom, la compagnie "Les Bâtiments Fafard" qui a vu le jour à Saint-Hyacinthe, il y a quelques années et dont l'usine est installée à Saint-Eugène, en bordure de la transcandienne, vient de compléter un contrat de 1,2 million $ (US) à destination de l'Arabie Saoudite, entrant de plein pied dans le marché international.

Il faut remonter à 1975 pour retracer l'origine de l'entreprise alors que M. Jules Fafard décidait de lancer une entreprise d'acier chez lui. Peu de temps après, il se retrouvait dans une usine plus vaste, à Douville mais deux ans après, devant les besoins, on déménageait dans une usine neuve à Saint-Eugène.

Celle-ci comporte une superficie de 24 000 pieds carrés et une autre, renfermant les bureaux, de 4 050 pieds carrés. Et 45 employés trouvent du travail dans cette entreprise.

Une nouvelle carrière :

Le contrat effectué par Bâtiments Fafard constitue une première pour l'entreprise mais il marque le début d'une nouvelle carrière au niveau international et d'autres contrats ont déjà été signés depuis peu.

Il s'agissait dans le cas présent, de construire 28 poulaillers de 14 000 pieds carrés chacun, de défaire l'ensemble et de le placer dans des containers pour être expédié en Arabie Saoudite où il faudra procéder à leur installation selon les normes.

Préparés à Saint-Eugène, ces poulaillers ont trouvé place dans 40 containers (pesant chacun entre 20 et 25 tonnes) qui ont pris la mer il y a quelques jours. Plus tard, des employés se rendront sur place pour effectuer les travaux d'érection.

Ce nouveau tournant semble s'inscrire dans la vocation de l'entreprise qui est orientée vers la production agricole (poulailler, étables, porcheries, etc.) et industrielle (entrepôts, usines, etc.). On serait même à étudier sérieusement les possibillités offertes par la construction résidentielle mais comme tout est encore à l'état de recherche, il faudra attendre quelques mois avant de connaître tous les détails.

La constation faite par les responsables de l'entreprise en abordant le marché international, c'est qu'il s'agit d'un potentiel incroyable et qu'avec des bons produits, des prix compétitifs, il est possible de très bien tirer son épingle du jeu. Les Bâtimemts Fafard font partie d'un consortium (NAAT) qui explore les possibillités ainsi offertes.

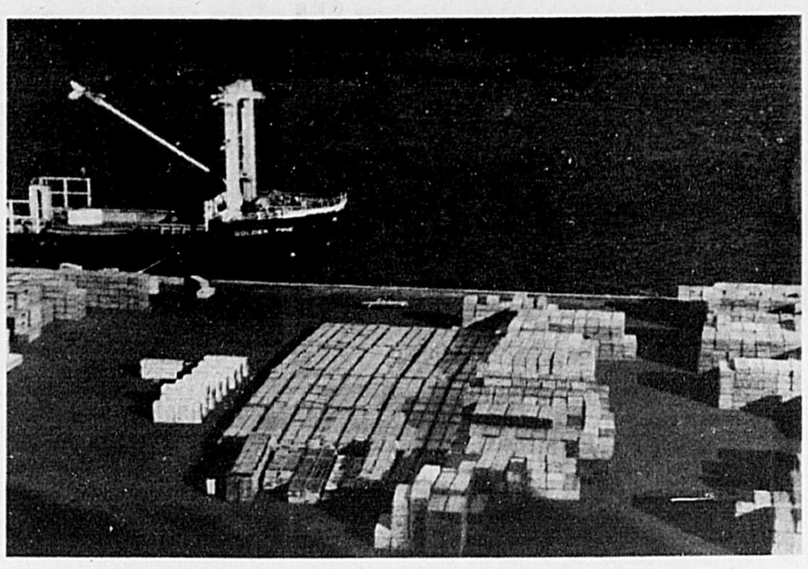
A Saint-Hyacinthe :

Dans la région maskoutaine, l'entreprise possède plusieurs fleurons à sa couronne, notamment sur le terrain de l'exposition où plusieurs bâtiments ont été érigés par la compagnie Fafard.

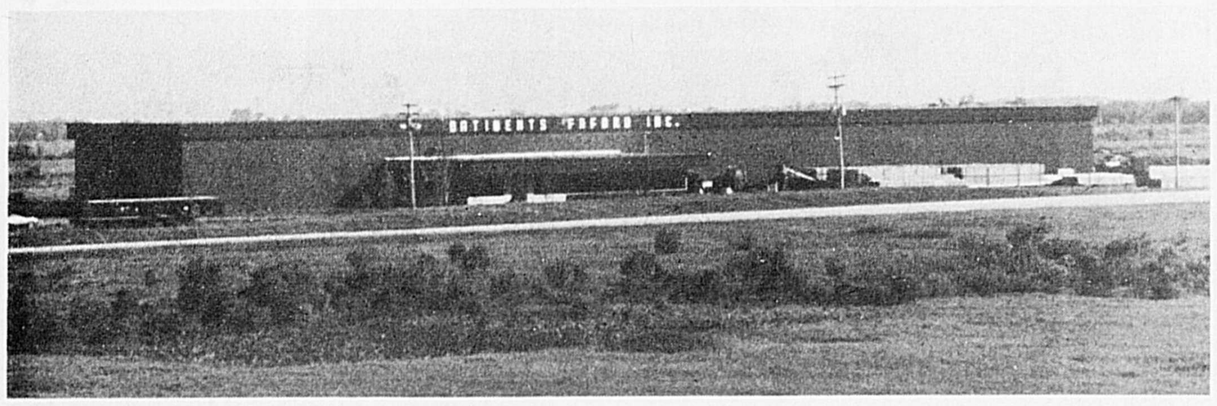
Elle vient d'ailleurs de compléter un nouveau pavillon qui servira durant la prochaine exposition pour accueillir les chevaux. Auparavant, il y avait eu le Pavillon de la Jeunesse et le Pavillon Agro-alimentaire (en deux étapes).

A l'heure présente, les choses vont bien et l'emploi est maintenu alors que depuis le début de 1982, pas moins de 12 projets ont été menés à terme.

Pour voir à la bonne marche de l'entreprise, le président Jules Fafard a voulu structurer ses forces pour former des départements dynamiques et compétents. Que ce soit au niveau du personnel, de l'usine, des projets, de la mise en marché ou du génie, ce sont maintenant de véritables équipes qui opèrent et qui accroissent la force de frappe de l'entreprise.



Une vue d'ensemble des containers sur le quai de Québec au moment d'être chargés à bord du navire qui les transportera en Arabie Saoudite. La voiture en arrière plan donne une idée des dimensions des containers.



L'usine de Saint-Eugène.



Le nouveau pavillon qui vient d'être complété sur le terrain de l'exposition de Saint-Hyacinthe.

CENTRE D'OPTOMÉTRIE
Dr. L. Martel, Dr. D. Vallée
EXAMEN DE LA VUE
Contrôlé par ordinateur
Lentilles de contact souples
Permanentes – Double vision
435, ave Hôtel-Dieu, Saint-Hyacinthe
Tél.: 773-2210
SERVICE D'URGENCE 773-0766

Taux d'intérêt de 13% pour la PME

La Sodeq du bassin Richelieu investit 2 500 000$

Lors d'une récente réunion, le conseil d'administration de la SODEQ a voté des crédits de 2 500 000$ pour être investis dans les PME sous la forme proposée par le "Programme d'urgence d'aide à la PME". On sait que ce programme met à la disposition des PME manufacturières des prêts à taux réduits.

Programme d'urgence Biron

Ce programme a été décrété par le gouvernement du Québec au mois d'avril et est géré par le ministre Biron et la SDI. L'aide de cette dernière consiste à garantir une partie du prêt consenti par la Sodeq et à accorder un rabais d'intérêt qui fait en sorte que le taux effectif à la PME est d'environ 13%.

Sont éligibles au programme les PME manufacturières qui, bien que gérées adéquatement et de rentabilité normale, connaissent des difficultés temporaires en raison de la conjoncture économique actuelle et qui désirent obtenir un prêt pour l'amélioration de leur fonds de roulement. En outre, les entreprises doivent être en opération depuis au moins 2 ans et avoir eu une rentabilité positive sur une base cumulative. La PME doit aussi établir que sa dette à terme proforma n'excède pas 4 fois l'avoir des propriétaires. L'intervention de la Sodeq vient aider l'entreprise sous ce rapport.

Intervention de la Sodeq du Bassin Richelieu Inc.

Le but de l'intervention de la Sodeq dans ce programme consiste essentiellement à compléter les institutions bancaires qui ne pourront trouver dans certaines PME les garanties nécessaires à justifier le prêt demandé ou qui identifieront un besoin d'équité ou d'amélioration de la gestion dans ces PME.

Aussi, en considération du prêt consenti, la Sodeq demandera de participer à la propriété et à l'administration de la PME, comme les autres actionnaires. Les prêts de la Sodeq seront faits sans garantie physique de la PME, mais cette dernière devra offrir une bonne perspective de rentabilité à court terme, car le critère de rendement de la Sodeq est de produire un bénéfice, sur l'avoir de ses quelques 500 actionnaires, au moins égal au taux préférentiel.

Financement de la Sodeq

Pour réaliser ce plan de 2 500 000$ dans le cours de son prochain exercice financier, qui se termine le 31 mai, le conseil de la Sodeq a décidé d'utiliser 500 000$ de ses fonds propres, sur le million qu'elle détient présentement en certificat de dépôt.

Pour la balance des fonds nécessaires, soit 2 000 000$, la Sodeq du Bassin Richelieu réalisera un emprunt auprès d'une institution financière. Déjà certaines institutions ont présenté des offres à la Sodeq, et les négociations se poursuivent à ce sujet.

Bénéfices importants à la Sodeq du Bassin Richelieu Inc.

La Sodeq du Bassin Richelieu a terminé un troisième exercice financier le 31 mai dernier. Les deux premiers exercices s'étaient terminé sur une note bénéficiaire et on prévoit un accroissement important de ces bénéfices pour l'exercice terminé le 31 mai 1982. C'est un aspect intéressant pour la Sodeq dans la réalisation de son projet d'emprunt de 2 000 000$.

En effet, ces bénéfices sont prévus malgré les pertes sur investissements que la Sodeq a provisionnés au cours de son exercice financier. On peut donc entrevoir à nouveau cette année un dividence pour les actionnaires de la Sodeq du Bassin Richelieu. Ces résultats feront l'objet de communication aux actionnaires qui devraient se réunir à la fin août, tout comme l'an dernier.


Dr Marie-Josée Martel M.D. L.M.C.C.

Je suis heureuse de vous annoncer mon arrivée parmi vous, à compter du 1er août, à titre de médecin omnipraticien.

Native de Saint-Hyacinthe, j'ai obtenu mon diplôme de l'Université de Sherbrooke et j'ai fait ma spécialité en médecine familiale à Montréal.

Je me joins à l'équipe médicale de la clinique familiale Saint-Hyacinthe (2955, boul. Laframboise) et mes activités comprendront la médecine générale, la pédiatrie, la gynécologie et l'obstétrique, la gériatrie, ainsi que les visites à domicile au besoin.

Dr Marie-Josée Martel M.D. L.M.C.C.

Samson Bélair
Comptables agréés
2200, rue Léon-Pratte
St-Hyacinthe, J2S 4B6
(514) 774-4000
Montréal 467-3394

Associés de Saint-Hyacinthe

Jean-Guy Aubin, c.a.
Roland Cordeau, c.a.
Jacques R. Gauthier, c.a.
Jacques Jubinville, c.a.
Jean-Pierre Laplante, c.a.
André Lavigne, c.a.
Bernard Malo, c.a.
Alain Touchette, c.a.
Jean Chagnon, c.a.
André Gaudreau, c.a.
Henri Hudon, c.a.
Marcel Lafortune, c.a.
Claude Laroche, c.a.
Robert Longtin, c.a.
Guy Roy, c.a.

PRIX RÉDUITS

CHALET
$15000,00
Rue Bordeleau, entre La Providence et Saint-Pie

MAISON
$25000,00
Rue Bordeleau, entre La Providence et Saint-Pie

MAISON
À trois logements plus deux chambres à louer
$35000,00
Face au Golf de Douville

Offres demandées
possibilité de financement
Caisse Populaire
La Providence
774-5367

CANADA
AVIS
CHAMP DE TIR DE MONT-BRUNO

Des exercices de tir auront lieu jour et nuit jusqu'à nouvel ordre, aux champs de tir de Mont-Bruno.

La zone de danger circonscrite par les limites du camp de Mont-Bruno près de Saint-Basile-le-Grand (Québec), et sise dans la paroisse de Sainte-Julie (cinquième) concession et la paroisse de Saint-Bruno.

Il est possible d'obtenir un plan détaillé du champ de tir de Saint-Bruno en s'adressant à l'officier du Génie/Construction de la BFC Montréal.

Tous les chemins, routes et voies d'accès à la zone du camp sont indiqués par des affiches libellées en français et en anglais, interdisant l'entrée dans la zone.

MUNITIONS ET AUTRES EXPLOSIFS ÉGARÉS

Les bombes, grenades, obus et autres explosifs analogues constituent un danger qui peut causer des blessures ou entraîner la mort. Ne ramassez pas ces objets et ne les gardez pas comme souvenirs. Si vous avez trouvé ou conservé en votre possession un objet que vous croyez être un explosif, prévenez la police de votre localité qui verra à en disposer.

Personne ne peut pénétrer dans la zone sans autorisation, et l'accès en est interdit.

PAR ORDRE
CHARLES R. NIXON
Sous-Ministre
Ministère de la Défense Nationale
Ottawa, Canada
17630-77 ©

VERRIER, HÉBERT, GARAND, GRENON & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
1180, Dessaulles
Saint-Hyacinthe
774-9221

NOMINATION


Denis Beauregard D.D.
Denturologiste

M. Denis Beauregard D.D. à le plaisir d'annoncer à la population de Saint-Hyacinthe et des environs l'ouverture de son bureau au 2320, rue Sainte-Anne, édifice Vadeboncoeur.

Membre de l'ordre des denturologistes du Québec, Denis Beauregard est en mesure d'offrir ses services professionnels en ce qui concerne la fabrication et la pose des prothèses dentaires complètes, des prothèses partielles ainsi que la réparation des prothèses ...

Nous vous invitons à communiquer avec lui au no. suivant
Bureau 773-2557

LÉVESQUE, BEAUBIEN INC
1395, Girouard, Saint-Hyacinthe, J2S 3Z3 Tél.: 774-5354
vous propose
Pour vos placements en obligations
17%
3 - 4 - 5 ans
Nous sommes en mesure d'exécuter vos commandes de bourses sur tous les marchés.
Une équipe de spécialistes à votre service
Gérant: Georges Desrosiers
Représentants: Julien Chicoine, Gilles Chartier, Yves Jetté, Guy Rathé

nouvelles RÉGIONALES

Soutien au loisir municipal

Près de 400 000$ pour Richelieu-Yamaska

Par Alain Rodier

Le programme de soutien aux activités de loisir municipal pourrait se solder par une rentrée de fonds de près de 325 000$ pour la région Richelieu-Yamaska, cagnotte qui pourrait même graviter aux alentours de 400 000$ si les municipalités du territoire décident de se mettre à l'heure de l'intermunicipalisation.

Sur les 114 municipalités de la région, 84 sont admissibles au nouveau programme de subventions mis sur pied par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche du Québec et elles peuvent rêver d'une enveloppe globale de 324 224$.

Et le coup de pouce total pourrait se chiffrer à 390 046$ si l'on tient compte de la cagnotte de 66 822$ que Québec est prêt à injecter dans la région pour favoriser le regroupement des municipalités peu populeuses entre elles ou avec des municipalités de plus grande taille.

Telles sont les retombées (en espèces sonnantes) qui sont accolées au nouveau programme mis de l'avant par le ministère, un programme qui confie aux municipalités le titre de maître d'oeuvre du loisir sur leur territoire.

Volet incitatif

Les règles du jeu du nouveau programme ? Les municipalités de plus de 25 000 habitants auront droit à un per capita de 0,50$ alors que les municipalités moins populeuses peuvent escompter un per capita de 1,60$ (avec l'assurance de toucher au moins 1 000$).

Là ne s'arrête pas le coup de pouce puisque le programme comporte également un volet incitatif destiné aux municipalités qui comptent moins de 2 500 habitants, l'intermunicipalisation.

En mettant de l'avant cette mesure, Québec souhaite que les municipalités concernées mettent en commun leurs ressources et leurs énergies, question d'améliorer leur niveau de développement en loisir.

Dans la région Richelieu-Yamaska, ce sont pas moins de 93 municipalités qui peuvent rêver de ce soutien financier qui leur assurera un per capita de 0,70$, sans égard à leur indice de richesse (utilisé comme critère d'admissibilité au montant de base). A noter que toute municipalité de moins de 2 500 habitants peut tenter sa chance au jeu de l'intermunicipalisation, même si elle n'a pas été jugée admissible à l'enveloppe de base.

Les gros sous

Comment se divise cette enveloppe de base ? Du côté de la municipalité régionale de comté La Maskoutaine, 14 des 22 municipalités sont admissibles au programme et pourront se partager une somme de 45 758$, soit 14% de la cagnotte consentie à la région Richelieu-Yamaska. La note pourrait se gonfler de 15 106$ si les 19 municipalités concernées se prévalent du volet incitatif à l'intermunicipalisation.

Pour ceux qui l'ignoreraient encore, la part réservée à la ville de Saint-Hyacinthe s'élèverait à 18 000$ ce qui a valu, la semaine dernière, une virulente sortie du maire Clément Rhéaume, qui trouve que Québec ne pèche pas par excès de générosité.

Pour sa part, la MRC Bas-Richelieu (Sorel, Tracy, Saint-Ours...), qui voit 13 de ses 15 municipalités admissibles, peut escompter une rentrée de fonds de 80 992$, somme qui pourrait être accrue de 10 339$ tout dépendamment du succès de l'intermunicipalisation.

Dans le cas de la MRC de la Vallée du Richelieu, le montant total de base pourrait se chiffrer à 43 872$ avec des réserves de 4 907$ pour le regroupement des municipalités moins populeuses.

Du côté de la MRC d'Acton, c'est une enveloppe globale de 24 256$ qui attend les 12 municipalités admissibles (sur 14), enveloppe qui pourrait être arrondie des 9 296$ prévus au volet incitatif, alors que les municipalités de la MRC de Rouville pourront se partager la somme de 17 352 en plus de pouvoir bénéficier de 7 098$ au chapitre de l'intermunicipalisation.

Quant aux MRC de Brome-Missisquoi et Haute-Yamaska (Granby et environs), elles peuvent s'attendre respectivement à des enveloppes de base de 63 200$ et 45 874$, en plus d'une aide financière de 13 349$ et 5 887$ pour le regroupement des municipalités de moins de 2 500 personnes.

Ne reste maintenant qu'à voir quel accueil on fera au nouveau programme concocté par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

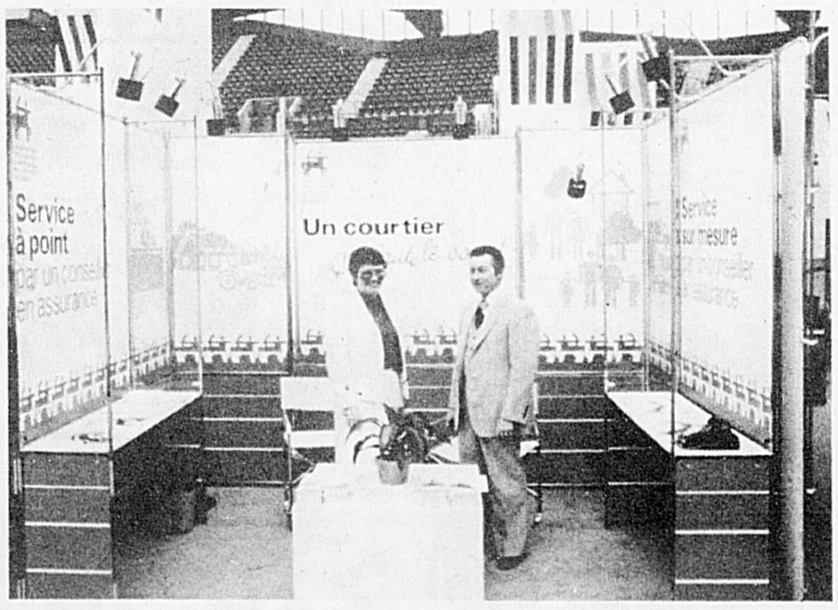
Liste des municipalités par M.R.C. - région Richelieu- Yamaska

MRC Bas-Richelieu	Statut	Montant de base	Montant volet incitatif
Massueville	VL	1,088$	476$
St-Aimé	P	0$	441$
St-Joseph de Sorel	V	3,968$	1,736$
St-Michel d'Yamaska	P	1,504$	658$
St-Ours	P	0$	791$
St-Ours	V	1,104$	483$
St-Pierre de Sorel	P	7,248$	0$
St-Robert	P	2,768$	1,211$
St-Roch-sur-Richelieu	P	2,400$	1,050$
Ste-Anne-de-Sorel	P	3,632$	1,589$
Ste-Victoire-de-Sorel	P	3,280$	1,435$
Sorel	V	31,840$	0$
Tracy	V	20,160$	0$
Yamaska	VL	1,000$	259$
Yamaska Est	VL	1,000$	210$
MCR La Maskoutaine			
La Présentation	P	0$	1,092$
Notre-Dame-de-St-Hyacinthe	P	0$	658$
St-Barnabé	P	0$	665$
St-Bernard, partie sud	P	1,000$	364$
St-Damase	P	0$	812$
St-Damase	VL	1,728$	756$
St-Dominique	SD	3,120$	1,365$
St-Hugues	P	1,264$	553$
St-Hugues	VL	1,000$	280$
St-Hyacinthe	V	18,750$	0$
St-Hyacinthe-le-Confesseur	P	1,776$	777$
St-Jude	P	1,648$	721$
St-Louis	P	1,120$	490$
St-Marcel	P	0$	399$
St-Pie	P	3,232$	1,414$
St-Pie	VL	2,736$	1,197$
St-Simon	P	1,712$	749$
St-Thomas d'Aquin	P	0$	0$
Ste-Madeleine	VL	2,112$	924$
Ste-Marie Madeleine	P	0$	973$
Ste-Rosalie	P	0$	917$
Ste-Rosalie	VL	4,560$	0$

MRC Rouville			
Ange Gardien	VL	1,000$	350$
Rougemont	VL	1,536$	672$
St-Ange-Gardien	P	0$	784$
St-Césaire	P	2,752$	1,204$
St-Césaire	V	4,336$	0$
St-Jean-Baptiste	P	3,840$	1,680$
St-Michel-de-Rougemont	P	0$	707$
St-Paul d'Abbotsford	P	3,888$	1,701$
MRC d'Acton			
Acton Vale	V	6,640$	0$
Béthanie	SD	1,000$	266$
Roxton	CT	1,712$	749$
Roxton Falls	VL	1,968$	861$
St-André d'Acton	P	2,720$	1,190$
St-Éphrem d'Upton	P	1,120$	490$
St-Liboire	P	0$	770$
St-Liboire	VL	1,024$	448$
St-Nazaire d'Acton	P	1,328$	581$
St-Théodore d'Acton	P	2,272$	994$
St-Valérien-de-Milton	CT	0$	1,078$
Ste-Christine	P	1,000$	350$
Ste-Hélène-de-Bagot	SD	2,112$	924$
Upton	VL	1,360$	595$
MRC de la Vallée du Richelieu			
Beloeil	V	27,360$	0$
McMasterville	VL	5,712$	0$
Mont-St-Hilaire	V	0$	0$
Otterburn Park	V	7,392$	0$
St-Antoine-de-Padoue	P	1,000$	406$
St-Antoine-sur-Richelieu	SD	0$	602$
St-Charles	P	0$	693$
St-Charles-sur-Richelieu	VL	1,000$	203$
St-Denis	P	0$	665$
St-Denis	VL	1,408$	616$
St-Marc-sur-Richelieu	P	0$	1,043$
St-Mathieu-de-Beloeil	P	0$	679$

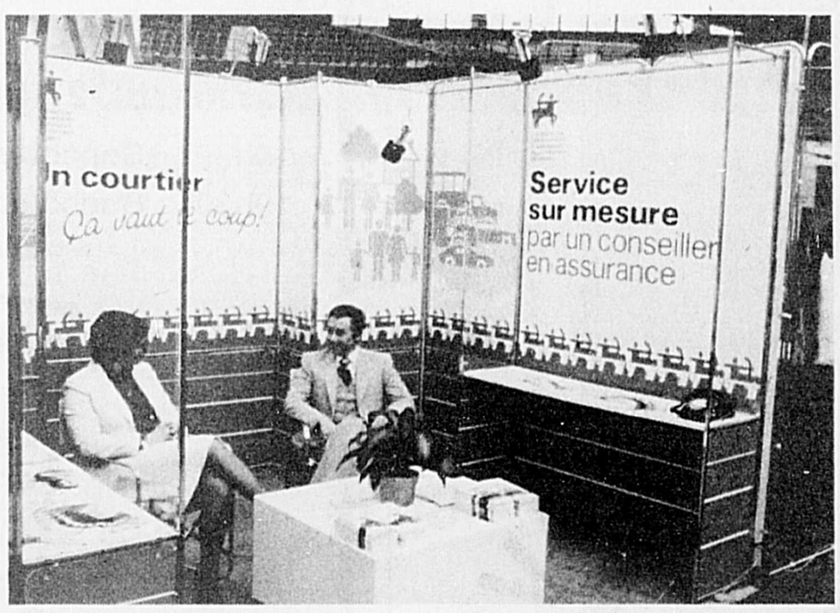
À L'EXPOSITION DE SAINT-HYACINTHE

du 23 juillet au 1er août 1982...



Les courtiers d'assurances en incendie, accident et risques divers seront à votre disposition.

Profitez de l'occasion pour les rencontrer !



Lieu : Pavillon commercial
Stand no 35

L'Association des courtiers d'assurances de la province de Québec

Jubilé d'or sacerdotal du Père Stanislas Leblanc, des Missionnaires d'Afrique, Pères Blancs

par Ginette Jalbert

50e, 29 juin 1982. 1932, Carthage Afrique du Nord. 1982, Saint-Denis-sur-Richelieu, Canada.

Le 16 juin, la communauté célébrait les jubilaires à la Maison provinciale de Montréal un 60e, cinq 50e, quinze 25e dont le P. Stanislas Leblanc.

Etaient invités les proches parents et ce sont Soeur Léondine Leblanc, c.n.d. (soeur), et Mme Bibiane Leblanc (belle-soeur) qui se rendirent pour accompagner le Père Leblanc.

Plus près de nous, c'est le 29 juin à Saint-Denis que 115 invités soulignaient le jubilé du Père Leblanc, à la salle Yamaska.

Mesdames Bibiane Leblanc et Nicole Martin ont invité tous les parents, amis, bienfaiteurs et confrères du séminaire au banquet.



Lors de la concélébration, une couronne de 12 prêtres et diacre entourait fièrement le Père Leblanc : P. Adrien Fontaine, p.b., provincial à Lennoxville; P. Denis-Paul Hamelin, p.b.; P. Germain Lafontaine, p.b.; Aurélien St-Mars, p.b.; Victor Desrosiers, p.b.; P. Evariste Kûwulong, du Ghana; P. Albert Dupuis, s.j.; Wilfrid Ethier, p.s.s.; P. Gérard Jalbert, o.m.i.; R. Réjean Gaudette, s.m.; Jean-Guy Lajoie, diacre.

Biographie

Né à la Présentation en 1905, c'est en 1913 que la famille Leblanc déménage à Sainenis.

Le jeune Stanislas complète son cours classique au petit Séminaire de Saint-Hyacinthe de 1919 à 1927.

En septembre de la même année, il entre au postulat des Pères Blancs à Québec, c'est sa 1ère année de théologie au Grand Séminaire de Québec.

Le 21 août 1928, départ pour Montréal où Pères Jolin et Stan (Leblanc) prennent le bateau pour le noviciat à Alger. Suivent les études théologiques, l'ordination le 29 juin 1932 à Carthage.

Le Père S. Leblanc a oeuvré 38 ans au Ghana, Afrique de l'Ouest. En plus d'être curé 30 ans dans différentes paroisses : Jirapa, Nandom, Tamale, Kaleo, Ko, Daffiéma, il a assumé le vicariat général (Tamale), la responsabilité des Frères Saint-Joseph, postulat et noviciat (Kaleo) et il a été en charge des élèves catéchistes (Kaleo).

C'est en octobre 1970 qu'il revient au Canada définitivement pour raison de santé.

Il dit lui-même : "On dit de temps en temps que quelque chose est un peu usé "sur les bords"; mais moi, ce que j'avais d'usé, ce n'était pas sur les bords, mais en plein centre : le coeur". Il demeure à Lennoxville depuis.

Hommage :

Le plus beau témoignage lui a été dit de vive voix par le Père Adrien Fontaine, provincial à Lennoxville durant l'homélie : "Quand un jeune est ordonné, notre joie déborde d'espérance en cette vocation à réaliser. Mais quand on célèbre un jubilé, le coeur est rempli de reconnaissance et de fierté envers un héro du Christ qui a accompli sa mission."

Oyez ! Oyez ! le Marché s'en vient

A Saint-Denis, le Vieux Marché s'animera encore une fois les 7 et 8 août prochain. Venez fêter !

Pour vous accueillir : 50 kiosques, une trentaine d'artisans avec leur merveilleux chefs-d'oeuvre, une douzaine de maraîchers et leurs produits tout frais récoltés, du maïs sucré, des fines herbes... On pourra aussi déguster des nourolles comme autrefois, hum !

On a pensé aux enfants : pour eux, il y aura l'heure du Conte, à 15 heures samedi et à 13 heures dimanche. L'histoire du trésor de Mme Candide à retrouver. Sur place des kiosques d'amusements avec des jeux d'habileté.

Pour la bouffe ? Pas de problèmes. Samedi et dimanche midi : dîner froid à prix modique sur place. Samedi soir : souper délicieux au boeuf braisé.

Samedi soir : encan d'antiquités avec le crieur Robert.

Et puis, il y aura les trente-sous de papier et les écus en bois : une vraie curiosité ! On en aura besoin pour se désaltérer en sodas (les petites liqueurs) et en bière : mais ne craignez rien, la Banque du Peuple sera ouverte aussi longtemps qu'on aura soif.

Si le coeur vous en dit, on s'habille à la mode de 1837. Qui sait : peut-être que M. Louis-Joseph Papineau nous fera une visite ?

Renseignements : J. Jacques ou Rose Marie Pouliot 787-3487 - Onil ou Berthe Perrier 787-3229. Amenez vos amis et votre parenté de partout !

A Saint-Antoine-sur-Richelieu

Célébration en hommage à Mère Marie-Rose

"Une célébration aura lieu le dimanche 8 août à Saint-Antoine-sur-Richelieu, lieu de la naissance de la Bienheureuse Marie-Rose (Eulalie Durocher), fondatrice des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie.

Ce sera une fête paroissiale, civique et sociale par laquelle les citoyens rendront un hommage particulier à leur Bienheureuse. Cette journée spéciale comprendra diverses manifestations dont une messe pontificale célébrée, à 10 heures, par Mgr Louis Langevin, évêque de Saint-Hyacinthe. Ce sera, de fait, l'hommage diocésain à la Bienheureuse Marie-Rose Durocher.

La célébration eucharistique sera suivie d'un banquet et d'une cérémonie au lieu de naissance de Mère Marie-Rose.

Donc, tous les amis de Mère Marie-Rose et spécialement les anciennes et anciens élèves des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie sont cordialement les bienvenus.

À noter qu'on peut se procurer des billets pour le banquet d'ici le 1er août en s'adressant au secrétariat, tél. : 787-2962 - 3269 - 2114."

Softball mineur

Benjamines	PJ	G	P	N	Pts
La Providence	15	15	0	0	30
St-Sacrement	14	9	5	0	18
Douville	12	5	7	0	10
St-Joseph	13	3	10	0	6
Sacré-Coeur	14	2	12	0	4

Midget Filles	PJ	G	P	N	Pts
La Providence	13	10	3	0	20
La Providence	12	9	3	0	18
Ste-Rosalie	12	8	4	0	16
Christ-Roi	8	2	6	0	4
Sacré-Coeur	13	0	13	0	0

Cadettes	PJ	G	P	N	Pts
St-Sacrement	12	12	0	0	24
La Providence	14	10	4	0	20
Notre-Dame	14	7	5	2	16
Sacré-Coeur	13	5	6	2	12
St-Joseph	12	2	10	0	4
Ste-Rosalie	13	1	12	0	2

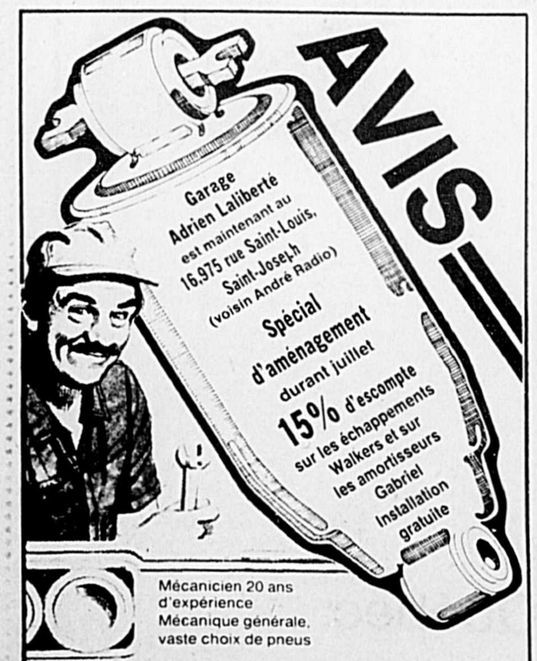
Midget Gars	PJ	G	P	N	Pts
Christ-Roi	12	11	1	0	22
La Providence	12	8	4	0	16
Douville	12	7	5	0	14
St-Sacrement	14	4	10	0	8
Ste-Rosalie	14	2	12	0	4

Baseball mineur

Moustique	PJ	G	P	N	Pts
La Providence	16	16	0	0	32
St-Sacrement	16	9	5	2	20
Douville	15	8	7	0	16
St-Joseph	15	8	7	0	16
Ste-Rosalie	16	5	10	1	11
Assomption	16	5	11	0	10
Sacré-Coeur	16	2	13	1	5

Bantam	PJ	G	P	N	Pts
Douville	16	12	2	2	26
La Providence	13	8	2	3	19
Christ-Roi	14	8	5	1	16
St-Sacrement	17	6	8	3	15
Ste-Rosalie	14	6	4	4	14
St-Thomas	15	3	11	1	7
St-Joseph	15	1	12	2	4

Pee Wee	PJ	G	P	N	Pts
Douville	14	13	1	0	26
St-Sacrement	12	8	4	0	16
St-Joseph	14	8	6	0	16
Ste-Rosalie	11	7	4	0	14
La Providence	13	6	7	0	12
Assomption	13	6	7	0	12
Notre-Dame	14	5	9	0	10
Sacré-Coeur	13	4	9	0	8
St-Thomas	12	1	11	0	2



Mécanicien 20 ans d'expérience
Mécanique générale, vaste choix de pneus

Garage **Adrien Laliberté**
16,975, Saint-Louis, Saint-Joseph
Tél.: 773-5182

HORAIRE DES ACTIVITÉS ET SPECTACLES DURANT L'EXPOSITION 1982 DE SAINT-HYACINTHE

- **Palais du Black Jack**
  de 13 heures à 1 heure tous les jours
- **Bar bavarois**

AVEC L'ADMISSION SUR LE TERRAIN LES JEUX MÉCANIQUES SONT GRATUITS

de midi à minuit, tous les jours pour les adultes comme les enfants, de même que tous les spectacles.

Le vendredi, 23 juillet 1982

20h00 : Tire de chevaux lourds (attelages de 3,300 livres maximum) Aréna

Le samedi, 24 juillet 1982

14h00 : Tire ouverte de chevaux lourds (Grande Finale) Stade

20h00 : Spectacle d'ouverture et concours d'attelages de chevaux Aréna

Le dimanche, 25 juillet 1982

13h30 : Concours d'attelages de chevaux (M. Bill Lucas) Aréna

9h30 : Gala de lutte Aréna

Le lundi, 26 juillet 1982

20h00 : Bingo Aréna

Le mardi, 27 juillet 1982

14h00 : Concours de tracteurs modifiés Stade Centre Culturel

19h30 : Concours de tracteurs modifiés Stade Centre Culturel



HORAIRE DES JUGEMENTS ET NOMS DES JUGES

LE VENDREDI, 23 JUILLET 1982

1h30 p.m. :– Fleurs et légumes, etc.
– M. Jean-Claude La Rougery

1h30 p.m. :– Miel et produits de l'érable, M. Nil Lambert

LE SAMEDI, 24 JUILLET 1982

1h00 p.m. :– Chevaux Clydesdale et Canadiens
– M. Bill Brass et M. John Atkinson
(sections au licou seulement)

1h30 p.m. :– Volailles, pigeons, lapins – MM. Allan Fulker, Pierre Pilon et C.-E. D'Astous

LE LUNDI, 26 JUILLET 1982

10h00 a.m. :– Grandes cultures – M. Raymond Dequoi

LE MARDI, 27 JUILLET 1982

8h30 a.m. :– Jeunes ruraux – Yvon Chagnon, Larry Ness

10h00 a.m. :– Porcs Yorkshire – M. Conrad Bernier
(à la suite sans arrêt)
- Porcs Landrace – M. Conrad Bernier
- Porcs Duroc – M. Conrad Bernier
- Porcs de marché – M. Conrad Bernier

1h30 p.m. :– Jeunes ruraux (Porcs et moutons)
– M. Conrad Bernier

1h30 p.m. :– Moutons Leicester – M. Conrad Bernier
(à la suite et sans arrêt)
- Moutons Suffolk – M. Conrad Bernier
- Moutons Dorset – M. Conrad Bernier
- Agneaux de marché – M. Conrad Bernier

21h00 p.m. :– Vente à l'enchère de bouvillon avec Raymond Leduc